

CHARTRES Votre Ville

**BONNE
ANNÉE
2011!**





Chartres Habitat a déjà permis à 384 foyers d'accéder à la propriété



Pourquoi pas vous ?



Contactez-nous

Chartres Habitat, Pôle Accession

23 rue des Bas Bourgs, BP 60137, 28003 Chartres CEDEX.

Tél. 02 37 25 65 34. E-mail : accession@chartres-habitat.com

Conditions générales de l'offre : réservée aux Chartreais, primo-accédants, souhaitant acheter leur résidence principale. Ne pas dépasser les plafonds de ressources suivants (revenu fiscal 2008/nbre de personnes au foyer) : 1 personne : 23 688 € ; 2 personnes : 31 588 € ; 3 personnes : 36 538 € ; 4 personnes : 40 488 € ; 5 personnes : 44 425 €.

Premiers pas en 2011...

Conformément aux orientations retenues lors du débat budgétaire de novembre, le dernier Conseil Municipal a validé le budget de la Ville pour 2011 : **pour la 10^e année consécutive, les taux de la Taxe d'Habitation et de la Taxe Foncière vont baisser.**

Les priorités sont claires : réaliser des économies sur les charges de fonctionnement et continuer à investir massivement pour poursuivre le développement et la mise en valeur de la ville de Chartres.

Une continuité dans le respect de nos engagements

Ce mandat, nous l'avions placé **sous le signe du sport**, pour sa valeur sociale incontestable, mais aussi pour valoriser l'identité chartreuse véhiculée par les équipes premières au-delà du bassin de vie.

Les montants des nouvelles subventions adressées aux associations, votées lors du dernier conseil, vont en ce sens. Les résultats des équipes premières sont encourageants et les clubs chartreux comptent chaque année de plus en plus de licenciés.

Pour ce qui est des **grands projets de la ville**, l'aménagement du pôle gare, celui du Plateau Nord-Est (ex BA 122), celui du Plateau Nord-Ouest (Rechèvres, la Roseaie), la reconstruction de Beaulieu, etc..., nous allons poursuivre et accélérer leur mise en œuvre.

Des services simplifiés pour une plus grande proximité

Grands projets mais aussi gestion attentive du quotidien : cette association est à la base du futur projet structurant de Chartres.

L'étude du « projet Hôtel de Ville » est lancée ! Projet urbanistique ambitieux, il dessinera pour l'historique Hôtel Montescot une continuité architecturale plus harmonieuse que l'actuelle.

Mais la légitimité du projet tient surtout à la création



d'un nouvel espace, réorganisé, qui offrira aux administrés la simplification d'un ensemble de services centralisés.

Une sorte de guichet unique d'où, quelle que soit la question posée, l'usager repart avec une réponse, une solution.

Mais en attendant les réflexions autour de ce portail humain à venir, un premier outil incontournable verra le jour sur la toile... dès le 15 mars prochain : **le nouveau site internet de la Ville de Chartres.**

Cet outil ergonomique et fonctionnel offrira un vrai service à la population, ainsi qu'une multiplicité d'informations relatives à la vie de la cité. En outre, il donnera une large place à la vidéo sous toutes ses formes pour que «la vie chartreuse tout en image», son actualité, ses événements, ses temps forts, irriguent tous les écrans du bassin de vie.

Un premier pas vers le Chartres de demain, que nous voulons résolument plus proche de ses habitants et davantage en phase avec les attentes de ses administrés.

Tous mes bons vœux pour l'année 2011,
à vous même et à ceux qui vous sont chers.

Jean Pierre GORGES

» Actu
8

• Budget 2011
priorité confirmée
à l'investissement



» Actu
10

• Handicap
les aménagements
de la Ville



CHARTRES
Votre Ville

en COUVERTURE :

En route vers la D2 !
Les handballeurs de Chartres sont en tête
de la Nationale 1.
2011, l'année de l'exploit ? On le leur souhaite.

VOTRE VILLE
LE MAGAZINE DE CHARTRES

NUMERO 97
JANVIER 2011

HOTEL DE VILLE
PLACE DES HALLES
28019 CHARTRES CEDEX
TEL. : 02 37 23 40 00
FAX : 02 37 23 41 99
www.ville-chartres.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
JEAN-PIERRE GORGES

CO-DIRECTEUR DE LA
PUBLICATION
ELISABETH FROMONT

DIRECTEUR DE COMMUNICATION
JEAN-GUY MURIEL

SECRETAIRE DE REDACTION
MYLENE ROUSSEAU

REDACTION
JACQUELINE BRENNER

PHOTOGRAPHIES
GUILLERMO OSORIO
SÉBASTIEN JANVIER

MAQUETTE, MISE EN PAGE
PAO MAIRIE DE CHARTRES

IMPRESSION
IMPRIMERIE DIDIER MARY S.A.

TIRAGE
30 000 EXEMPLAIRES

DISTRIBUTION
MAIRIE DE CHARTRES

Dépôt légal : à parution
N° ISSN : 1257-5194



Où trouver *Votre Ville* ?

- *Votre Ville* est distribué chaque mois dans les boîtes aux lettres des Chartrains. On le trouve également dans tous les lieux publics de la ville.

- *Votre Ville* est consultable sur le site internet de la ville : www.ville-chartres.fr

»
35



» Actu

14

- Un nouveau plan neige



» Actu

6

- Pourquoi et comment Chartres investit autant
« Investir, ici comme en France, c'est la seule solution »



Archéologie

- Le château de Chartres



» Culture

46

- Le Grand Webzine enregistrement en direct

Pourquoi et comment Chartres investit autant

« Investir, ici comme en France, c'est la seule solution »



Logement social : Jean-Pierre Gorges en pleine discussion avec les locataires des nouveaux logements de Chartres Habitat.

Votre Ville : Lors du débat budgétaire, l'un de vos opposants a déploré la baisse du niveau de investissements de la Ville de Chartres. Qu'en est-il de votre point de vue ?

Jean-Pierre Gorges : C'est le résultat d'une lecture simpliste du budget 2011 de la Ville de Chartres. Le constat effectué par Monsieur Chevée, puisqu'il s'agit de lui, est d'abord inexact. Au rythme actuel, la Ville de Chartres aura réalisé 157 millions d'investissements au cours du mandat en cours, alors que nous avions programmé d'en réaliser 150. Ce que Monsieur Chevée n'a pas vu, c'est que la Ville de Chartres a recapitalisé, musclé sa Société d'Economie Mixte (la SEM Chartres Développement Immobiliers), et qu'elle a également créé une Société Publique Locale d'Aménagement (la SPLA Chartres Aménagement), c'est-à-dire une SEM dédiée à l'aménagement. Ces deux sociétés peuvent investir plus vite et plus facilement que la Ville. Notre objectif, et tout permet de penser qu'il sera atteint, c'est bien au contraire d'augmenter et d'accélérer les investissements.

« Quand la Ville économise durablement 1 euro en fonctionnement, elle se donne les moyens d'en investir 30 »

Le calcul est le suivant : quand la Ville investit un euro, la SEM et la SPLA en investissent 2 ou 3. Au lieu de ralentir, nous accélérons. Plus de 200 millions d'euros seront investis par Chartres Aménagement et Chartres Développement Immobiliers pendant la période 2010-2014.

A ce jour, Chartres Aménagement s'est vu concéder par la Ville l'aménagement du Pôle Gare, de la Rose-raie, de Rechèvres, du Plateau Nord-Est et des Hauts-Saumons. Chartres Développement Immobiliers livrera par ailleurs au cours des quatre prochaines années de nombreux logements neufs avenue François Mitterrand (Mail des Petits Clos), Boulevard de la Courtille (site de

l'ancienne piscine), rue du Cardinal Pie (ex IND) etc. Sur l'ensemble de ces programmes neufs, la politique de mixité sociale et d'accession sociale à la propriété sera mise valeur via l'action de Chartres Habitat.

Tout cela, je l'ai réexpliqué à Monsieur Chevée au cours du Débat Budgétaire, en lui faisant remarquer en outre qu'il avait choisi de démissionner du conseil d'administration de la SEM. En fait, il s'est tiré une balle dans le pied, en se refusant délibérément les moyens d'être informé, de comprendre et de contrôler ; et tous les opposants ou presque l'ont suivi.

VV : Comment la Ville peut-elle financer ces investissements accélérés ?

JPG : J'ai imposé aux élus et aux services de la Ville de baisser de 5 % les charges de fonctionnement prévues au budget 2011 par rapport à celui de l'an dernier. Cet effort continuera jusqu'en 2014. Il faut comprendre que quand la Ville économise durablement 1 euro en fonctionnement, elle se donne les moyens d'en investir 30, c'est-à-dire 1 euro chaque année pendant 30 ans. A condition d'investir dans des équipements modernes et de qualité. Car ceux-ci exigent en retour moins d'entretien, et durent aussi plus longtemps. C'est toute la politique d'investissements de la Ville qui s'engage dans un cercle vertueux.

VV : Une autre partie de l'opposition vous reproche l'inverse, c'est-à-dire de diminuer les charges et donc les crédits de fonctionnement...

JPG : Pour certains, nous ne dépensons plus assez, et pour les autres nous investissons trop. Notez qu'ils étaient sur la même liste... Mais les Chartreains comprennent que dans la situation économique actuelle, et c'est valable à Chartres comme dans



Investissements : Jean-Pierre Gorges explique ses vues à un architecte.

la France entière, notre seule chance de nous en sortir, c'est d'investir davantage que les autres, tout en améliorant la qualité des services à la population.

Comment faire ? Je dis et je répète depuis quelques mois qu'il faut faire évoluer notre façon de faire.

Depuis toujours, le citoyen-administré utilisait les services publics que lui proposaient l'Etat et les collectivités. Qui décidaient. De ce point de vue la Ville de Chartres et la Communauté d'Agglomération fonctionnent d'ailleurs correctement, et je ne reçois pas de plaintes en série. Les services de la Ville travaillent bien et nous avons amélioré considérablement l'offre de services chartreains en dix ans, tout en investissant beaucoup : nous avons réurbanisé l'hyper-centre, et engagé largement la modernisation de tous les quartiers. Pas un où il ne s'est rien passé. Et pourtant, nous travaillons dans des équipements municipaux dépassés, dont en outre l'architecture a mal supporté l'épreuve du temps : la place des Halles, l'Hôtel de Ville, l'ancienne bibliothèque Malraux...

Or la vie évolue, notamment grâce à l'Internet qui permet à chacun de s'affranchir des contraintes du temps et de l'espace : on réserve aussi facilement une voiture ou une chambre d'hôtel à Chartres qu'à Singapour, aussi aisément un billet de train qu'un billet d'avion. On peut acheter un objet partout dans le monde : le petit écran de l'ordinateur est devenu

une gigantesque vitrine pour l'utilisateur-consommateur.

Et cette même personne, qui est aussi un administré, est trop souvent obligée de prendre une journée de congés pour effectuer une démarche quelconque. Certes, à la Mairie, elle est accueillie et orientée. Mais il lui faut parfois aller successivement dans des endroits différents pour faire aboutir une démarche : les services de l'urbanisme sont avenue d'Orléans, le CCAS et la Police Municipale à deux adresses différentes du boulevard Chasles, la Communauté d'Agglomération est à Lucé, et Chartres Habitat aux Bas-Bourgs, etc...

« L'utilisateur ne va pas supporter longtemps le paradoxe qui fait rimer éloignement avec facilité, et proximité avec complication »

Or celui qui est devant son ordinateur se moque complètement de savoir ce qui se passe derrière sa petite lucarne. Ce qu'il demande, c'est que le service lui soit rendu, complètement et simplement. Et comme cet utilisateur d'Internet est le même qui utilise les services publics de Chartres ou de l'Agglomération, il ne va pas supporter longtemps le paradoxe très discuté qui fait rimer éloignement avec facilité, et proximité avec complication.

VV : C'est cette réflexion qui vous conduit à vouloir moderniser fondamentalement le fonctionnement des services de la Ville et de l'Agglomération ?

JPG : Evidemment. Je n'ai pas besoin d'un « palais », pour reprendre le mot de mes adversaires. Mais il ne servirait à rien de construire une mairie neuve pour des raisons uniquement esthétiques, au demeurant parfaitement respectables. Les Chartreains, même les amoureux de leur ville, le comprendraient difficilement. En revanche, imaginez ce même chartreain qui entrerait dans un hall d'accueil moderne où il serait accueilli par des personnels mieux formés pour l'orienter. Ceux-ci, après avoir écouté sa demande, le dirigeraient vers un salon, où son problème serait traité par des spécialistes de façon à le solutionner rapidement : le Chartreain se moquerait de savoir si ces spécialistes sont l'un membre du personnel de la Ville, l'autre employé de la Communauté d'Agglomération, ou le troisième un professionnel de Chartres Habitat, ou même encore un spécialiste des services de l'Etat ou d'une autre collectivité.

Ce qui est sûr, c'est qu'il apprécierait le résultat. Et aussi de trouver au premier étage de l'Hôtel de Ville un grand Salon de Réception, plus grand et plus moderne que le Salon Marceau, qui serait en outre subdivisible facilement selon les besoins et le nombre des utilisateurs. De même encore, les élus, qu'ils siègent en conseil municipal ou intercommunal, travailleraient plus efficacement dans une salle pensée pour leur faciliter le travail.

Dans ma vie professionnelle, j'ai vérifié que c'est toujours l'investissement dans une technologie meilleure qui permet d'améliorer le service tout en diminuant les coûts.

Donc je dis que cette nouvelle façon de travailler doit nous permettre aussi de mieux travailler, tout en diminuant nos charges de fonctionnement : l'unité de lieu et l'unité de temps en donnent la garantie. Et vous voyez comme le mouvement permet d'avancer : je suis sûr que ces économies de fonctionnement nous permettront de financer en grande partie la construction des nouveaux bâtiments.

Priorité confirmée à l'investissement

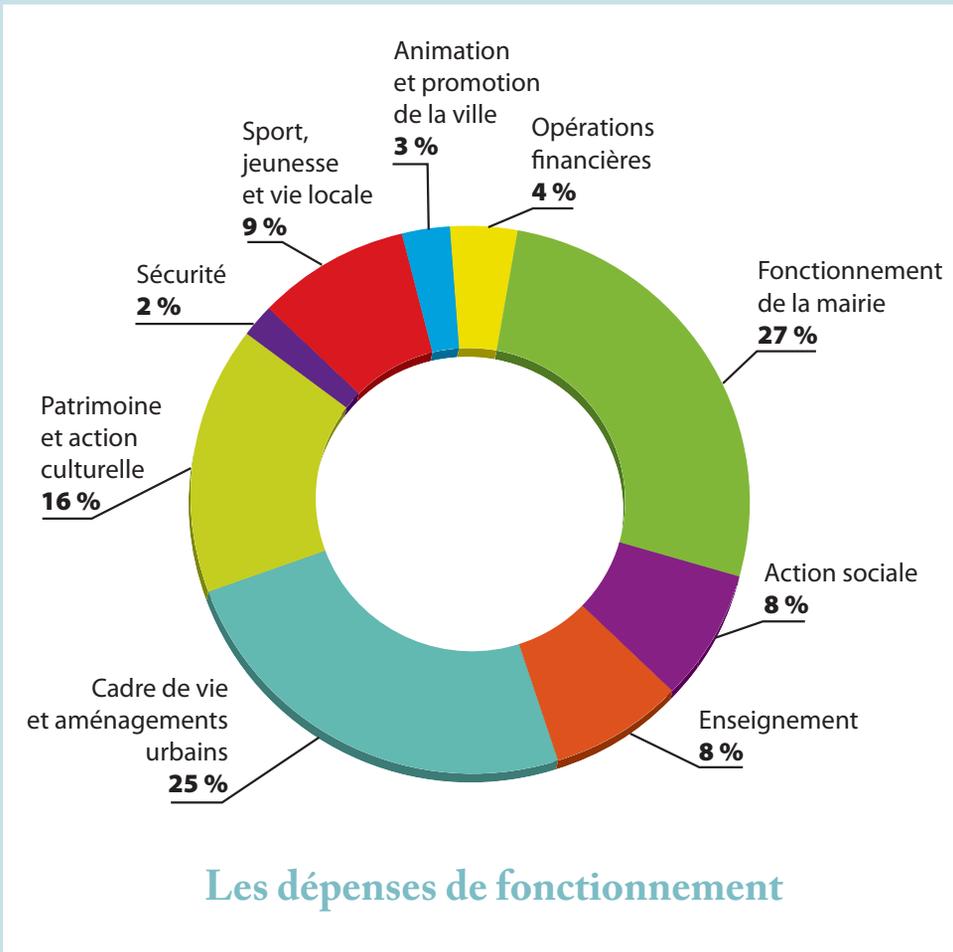
Le Conseil Municipal du 16 décembre a adopté le projet de budget primitif pour l'année 2011. Ce budget est conforme aux orientations présentées aux élus chartrains le mois précédent, dont *Votre Ville* vous avez informés dans son numéro de décembre. Trois priorités : l'investissement, les économies de gestion, et le sport.

« Ce qui frappe dans ce budget, c'est qu'il s'inscrit dans la continuité depuis l'élection de 2001, commente Franck Masselus, l'adjoint aux finances. Tout en baissant les taux de la fiscalité pour la dixième année consécutive, et de maîtriser le montant la dette et ses charges financières, la Ville de Chartres continue à investir massivement. »

Depuis 2001, en effet, toute l'action des élus conduits par Jean-Pierre Gorges a consisté d'abord à rattraper le retard considérable pris par la ville en matière d'équipements, tout en faisant converger dans ce sens les efforts non seulement de la Ville, mais aussi de Chartres Habitat et de la Communauté d'Agglomération.

Cette action conjuguée est aujourd'hui démultipliée par l'action de la SEM de Chartres-Développement et celle de la Société Publique Locale d'Aménagement (SPLA), qui peuvent agir plus vite et massivement.

Franck Masselus vous a largement décrit dans le *Votre Ville* de décembre les investissements prévus en 2011. Le débat devant le conseil a notamment porté



sur l'effort de gestion qui permet de maintenir une telle cadence en période de crise, à l'heure où beaucoup d'élus des villes moyennes avouent leurs difficultés à boucler leur budget.

Jean-Pierre Gorges a insisté sur la nécessité de cet effort de réduction des charges de fonctionnement, véritable gage de la possibilité d'investir durablement. Enfin, l'autre temps fort du débat budgétaire a porté sur la priorité donnée au sport depuis l'élection de 2008. Au moment où les clubs chartrains commencent à recueillir les premiers fruits de

leur dynamisme retrouvé, Karine Dorange, l'adjointe aux sports, a pu souligner que les associations sportives chartraines « recevront en 2011 1,73 millions d'euros, soit 1,2 million de plus qu'en 2002. »

La Ville aura donc en dix ans plus que triplé son soutien aux associations sportives chartraines, pour ne parler que des subventions associatives. Il faut y ajouter la construction et la modernisation des équipements en tous genres qui continuera l'an prochain, notamment à travers la construction de trois courts de tennis couverts aux Grands Prés.

Le classement de la Fédération Française des Villes Moyennes (FFVM)

Chartres, un bon élève

La Fédération Française des Villes Moyennes regroupe 149 villes dont les deux tiers ont une population comparable à celle de Chartres. Elles sont bien évidemment gérées par la droite ou par la gauche. La FFVM publie chaque année des statistiques à partir des Comptes Administratifs, cette année ceux de 2009. Rappelons qu'un budget est un projet politique et financier à réaliser, tandis que le compte administratif inscrit les actes communaux effectivement réalisés.

« Il faut regarder l'ensemble des classements publiés, car tout est ques-

tion d'équilibre », explique Franck Masselus, l'adjoint aux finances de la Ville. « La bonne gestion, c'est une politique d'investissements dynamiques, avec une fiscalité et une dette maîtrisées. En effet, une ville qui baisserait les impôts, ou réduirait sa dette, mais sans investir, sacrifierait délibérément l'avenir. »

Que disent les statistiques de la FFVM ?

- En matière d'impôts locaux, seules trois villes françaises ont baissé les taux de leur taxe d'habitation et de leur taxe foncière en 2009.

Chartres est la seule à avoir pratiqué cette baisse chaque année depuis dix ans.

- Concernant les investissements par habitant, elle est la seule ville des dix premières classées à avoir baissé en même temps sa fiscalité.

- En matière de gestion de la dette, celle-ci coûte à chaque chartrain 39 euros de charges financières, alors que la moyenne nationale est à 42.

Enfin, si l'on évalue la dette de chaque ville selon sa capacité à la rembourser en un temps donné, Chartres aurait besoin de six années, alors que la moyenne nationale approche les huit années.

Le futur mail commercial de Beaulieu



Handicap et accessibilité

Un effort de longue haleine



La Ville de Chartres poursuit ses aménagements en faveur des personnes en situation de handicap, en concertation avec les associations. Les explications d'Elisabeth Fromont, première adjointe au Maire.

Votre Ville : Dans le cadre de la charte « Chartres ville handicap », vous avez réuni les associations signataires ?

Elisabeth Fromont : C'est une réunion que je veux tenir plus souvent, et j'ai d'ailleurs demandé à Jacqueline Elambert, bien connue des Chartrains et de ces associations, de les convier désormais trois fois par an, dans le cadre de ses missions de conseillère municipale déléguée. Nous leur avons demandé leur res-

senti de la situation actuelle, au regard de leurs priorités respectives, et au vu des engagements pris à l'issue des réunions précédentes.

Ces échanges sont constructifs. Je prends l'exemple de l'association « Anaïs » qui a acheté un hôtel près de la Madeleine, et l'a transformé en résidence pour des jeunes en situation de handicap. Ils avaient besoin d'un passage piéton protégé, et les services de la Ville l'ont mis en place. A propos de ces passages piétons, nous avons installé des bandes

« podotactiles » à l'entrée de chacun, pour aider les personnes non ou malvoyantes.

Vous avez également pu remarquer que le nombre des places de stationnement à destination des personnes en situation de handicap avait notablement augmenté, de 60 à 137 au cours des trois dernières années.

Et puis vous savez que toutes les constructions et les aménagements nouveaux de la Ville de Chartres répondent aux normes légales exigibles en 2015.

VV : Parlons-en justement. La Loi vous demande de réaliser un audit des voies et bâtiments publics de la Ville. Où en êtes-vous ?

EF : Il fallait réaliser cet audit avant la fin 2011. À Chartres, c'est

L'exemple du foyer Bourgarel

L'intimité, priorité n°1

déjà fait depuis quelques mois. Cela étant, nous sommes, comme toutes les collectivités locales et territoriales, devant un chantier immense, comme je l'ai dit devant la commission « accessibilité » que j'ai réunie à la fin du printemps dernier. Si nous devons tout réaliser avant 2015, il y en aurait pour 14 millions d'euros répartis pour 4/5 dans les constructions, et pour 1/5 sur les voies et espaces publics de la ville.

C'est un effort gigantesque, et toutes les collectivités font valoir à l'Etat qu'il leur sera difficile de réaliser et surtout de financer ces travaux avant 2015.

VV : Alors comment allez-vous vous y prendre ?

EF : Comme je l'ai dit aux associations, nous allons essayer de faire les choses en respectant un rapport coût/efficacité optimal. Je réunis bientôt les services de la Ville pour déterminer nos priorités dans chaque domaine. Prenez par exemple le cas des écoles, car le sort des enfants est évidemment très sensible pour les familles. Nous disposons aujourd'hui du pôle Henri IV, qui est tout neuf et aux normes 2015. Nous avons également fait des travaux importants dans l'école du Grand Jardin, qui accueille déjà des enfants en situation de handicap. Nous allons choisir maintenant quelques autres écoles, élémentaires et maternelles, que nous allons aménager pour les mettre à ces normes nouvelles. Mais il est clair que nous ne pourrons pas aménager toutes les écoles, au moins dans un premier temps. En revanche, c'est un point important de la réflexion menée par Karine Dorange et la Ville de Chartres dans le cadre du projet de nouvelle carte scolaire. Mais j'aurai l'occasion de vous détailler nos choix dès qu'ils seront aboutis et concertés.



Philippe Beauchet, un résident, et Laurent Belot, le directeur du Foyer.

Le Foyer Bourgarel accueille 45 résidents en situation de handicap, de nature cérébrale, neurologique, ou évolutive. Ces personnes occupent 35 chambres dans la résidence de la rue des Bas-Menus, et aussi 9 pavillons voisins que l'Association des Paralysés de France (APF) loue à Chartres Habitat.

L'Office vient également de réaliser, pour 3 millions d'euros, la remise aux normes des 35 chambres de la résidence, ainsi que des parties communes, notamment la cuisine.

« L'augmentation correspondante du loyer est prise en charge par le Conseil Général, dont c'est le domaine de compétence », indique Elisabeth Fromont, première adjointe au Maire en charge de l'action sociale et également Conseillère Générale.

« Il faut y ajouter le coût des soins prodigués aux résidents, qui est assuré jusqu'à 15 places par l'Agence

Régionale de Santé (ARS), c'est-à-dire l'Etat », complète Laurent Belot, le Directeur du Foyer.

Les pavillons ne sont pas oubliés : 3 d'entre eux ont été rénovés et les 6 autres le seront d'ici 2012.

Comme la Ville cette année, et pour se mettre en situation de respecter la Loi d'ici 2015, « le foyer est en train de faire réaliser son propre audit d'accessibilité, avant de reprendre contact avec Chartres Habitat pour examiner avec l'Office le programme de mise en œuvre nécessaire », ajoute le Directeur.

Les résidents ont particulièrement apprécié leur nouveau cabinet de toilette et leur douche, maintenant intégrés à leur chambre. « C'est important de pouvoir se laver dans sa chambre, c'est-à-dire dans un lieu privé, intime, par contraste avec les douches communes d'autrefois. »



Au cœur de la nuit, avec le service Propreté de la Ville

La chasse à la crasse

Le service Propreté de la Ville mène une lutte quotidienne contre la saleté. Tags, crottes de chien, papiers gras, feuilles mortes, chewings-gum, traces d'hydrocarbure, etc. Une équipe spéciale se mobilise 7 jours sur 7 pour que Chartres soit une ville propre.

Lil est 5h du matin. Il neige et il fait nuit. La première équipe de nettoyeurs des rues (4 chauffeurs et 4 agents pédestres) est déjà sur le pied de guerre. Comme tous les matins, quelle que soit la saison. Les moteurs de deux balayeuses aspiratrices, d'une laveuse, d'une décapeuse thermique tournent. Les engins dans 5 minutes vont s'élancer dans les rues de la ville. Mais à cause de la neige ce matin-là, tout ne pourra pas se faire mécaniquement. Il va falloir sortir aussi brouettes, pelles et balais ! Et faire vite pour perturber le moins possible la circulation et

ne pas obstruer les accès vers les commerces !

Un travail de titan qui ne se voit pas

Deux heures plus tard, une deuxième équipe entre en action. Les nettoyeurs vont s'égailler dans les différents quartiers de la ville. Un agent rejoindra la première équipe dans le centre ville pour vider les corbeilles et un autre se consacrera au nettoyage des 71 canisites que compte la ville. D'autres s'attacheront à nettoyer les fontaines, les sanitaires publics, à effacer les graffitis, à

désinfecter des urinoirs sauvages, à souffler les feuilles mortes. Bref, un travail de titan, mais qui ne se voit pas.

La Ville n'utilise plus de produits détergents

Au total ce sont 35 agents de propreté, dont 4 femmes, qui déploient des efforts tous les jours, en rotation 2 fois 8 heures, toute l'année, pour que la ville reste accueillante. C'est à eux aussi que la Ville doit sa 4^e fleur.

« Chaque engin parcourt en moyenne 60 km par jour, et la voiture canisite fait 70 km par jour. Quant aux

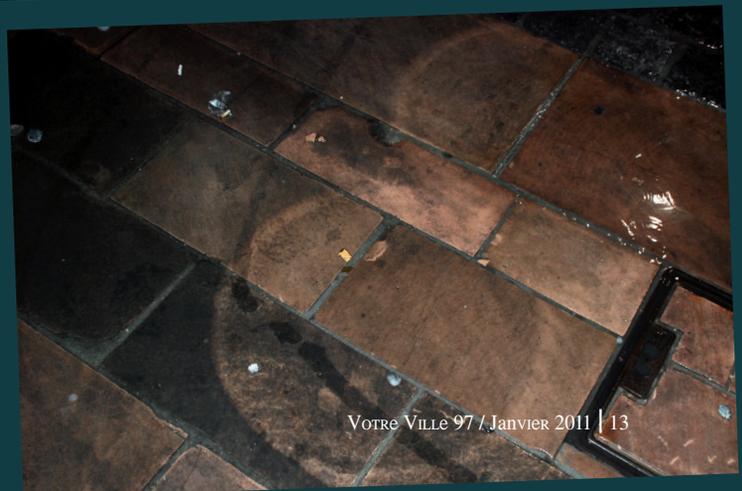


kilomètres parcourus par nos agents à pied, ils ne se comptent plus. Ce sont de sacrés marcheurs !», assure Jacky Guérin, l'agent de maîtrise qui encadre les équipes.

«Et puis il y a les jours exceptionnels. Les samedis jours de marché place Billard, les dimanches jours de marché à Beaulieu, la foire de la Saint-André, les manifestations sur les boulevards, etc. Ces jours-là, tout doit être nettoyé en un temps record», précise Alain Detournay, le directeur des Services techniques. Toute l'équipe est alors mobilisée pour une efficacité rapide, de qualité et dans une démarche environnementale, la Ville n'utilisant plus de produits détergents, sauf dans de rares endroits.

La propreté de la Ville en chiffres :

- 650 tonnes de déchets balayés par an.
- 80 tonnes de déchets de corbeille ramassés par an.
- 80 000 déjections canines par an.
- 71 canisites.
- 35 agents de propreté dont 4 femmes.
- 4 véhicules (2 balayeuses aspiratrices, 1 laveuse, 1 décapeuse thermique).



Un nouveau plan neige

Tout le personnel réquisitionné

Avec un hiver particulièrement précoce et rigoureux, les services techniques de la Ville sont en alerte depuis la fin novembre.



Le déneigement mécanique ne suffit pas toujours.

La Ville a dû gérer différents épisodes neigeux particulièrement important depuis le dernier week-end de novembre. Les services techniques ont déjà déversé 330 tonnes de sel dans les rues de Chartres, selon un nouveau circuit de déneigement. Pour Elisabeth Barrault, adjointe chargée de l'Aménagement de la ville : « il était indispensable de revoir les itinéraires, certaines équipes avaient un territoire trop grand à couvrir. 3 camions équipés de saieuse mixte (saumure et sel) et de lame tournent sur trois zones. Une première zone de deux circuits de présalage pour les pentes, rampes et ponts, une deuxième zone de trois circuits de salage pour les voies prio-

ritaires, et une troisième zone de trois circuits de salage pour les voies secondaires. »

Mais le déneigement mécanique ne suffit pas. Réactivité oblige, tous les personnels techniques disponibles sont réquisitionnés en cas de chute de neige. « De nombreux agents salent et déneigent à la pelle et au racloir certains sites, par exemple les abords des écoles et des bâtiments publics, les places principales. A ce jour (NDLR : le 26 décembre) nous avons utilisé déjà 330 tonnes de sel. Pour autant, la Ville ne pourra jamais prendre en charge tous les trottoirs de la ville. Il appartient aux riverains de balayer et de saler les trottoirs longeant leur propriété. »

Le déneigement en chiffres :

- 3 saieuses.
- 3 lames de déneigement supplémentaires montées sur 1 camion, 1 laveuse et 1 tracteur.
- 8 agents d'astreinte 7 jours/7.
- 90 agents sur le terrain.
- 15 secteurs.
- 150 tonnes de sel stockées en vrac.
- 24 tonnes de sel en sacs.
- 3 tonnes de chlorure de calcium.
- 1 centrale à saumure de 3 000 litres.

Il neige !



Pour la sécurité des piétons, en cas de neige ou de verglas,

les propriétaires et les locataires d'immeubles ou de maisons ont des devoirs civiques.

La loi exige :

- de râcler et de balayer leur partie de trottoir
- de jeter du sable ou du sel au sol afin d'éviter la formation de verglas.



Avec le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Sortie de Noël pour les personnes à mobilité réduite

Les 14 et 15 décembre derniers, le service animation du CCAS organisait une sortie de Noël pour les personnes à mobilité réduite, usagers du service prestataire du CCAS. Le rendez-vous était fixé à 13h30 à la porte de leur domicile.

C'est en minibus que les personnes âgées, accompagnées de leur aide à domicile, ont découvert différents sites chartrains qui ont changé et qu'ils ne connaissaient pas : fresques de Bel Air, complexe l'Odysée, nouveau visage de Beaulieu, cinéma Les Enfants du Paradis, théâtre et médiathèque. Ils se sont ensuite rendus place des Epars, au marché de Noël et au village nomade.

Le goûter pris en commun –crêpes et boissons chaudes- a ravi les visiteurs.

«L'objectif de cette action est de faire sortir des personnes âgées qui n'osent pas sortir habituellement



pour plusieurs raisons: handicap, peur, pathologies diverses..., pour rompre leur isolement et contribuer à maintenir un lien social», détaille Sophie Brun, responsable

du service animation au CCAS. Un projet auquel a participé Patrick Belnou, animateur des établissements Marcel Gaujard du CCAS.

Gala de Noël 2010 Les seniors dans la « folle aventure »



Les Chartrains de 65 ans et plus se sont déplacés nombreux pour découvrir La folle aventure artistique à travers le monde le 10 décembre dernier à Chartreexpo.

1h30 de spectacle, deux représentations, l'une à 14h, la seconde à 16h30, pour ce gala de Noël offert par la Municipalité et le CCAS de Chartres.

Des ballets chorégraphiés sur le thème des différents pays du monde ont alterné avec des chansons françaises, des numéros de performances –magie, acrobatie- réalisés par 15 artistes dont certains se sont produits dans l'émission de télévision *Le plus grand cabaret du monde*.

Un après-midi « follement » réussi !

La Ville offre 264 repas à la Croix Rouge

Les repas pour les cantines scolaires sont commandés à l'avance à la Restauration Collective du Bassin Chartrain sur la base d'une fréquentation régulière. Les différents épisodes neigeux du mois de décembre ont interdit à un certain nombre d'élèves et d'enseignants de se rendre à l'école et donc de prendre les déjeuners prévus.

Le service Enseignement a donc eu l'idée d'offrir les repas à la Croix Rouge.

Recensement de la population 2011

Depuis 2004, le recensement de la population donne lieu à une enquête annuelle. En 2011, celle-ci se déroulera auprès des ménages du 20 janvier au 26 février.

La collecte des informations vise à actualiser régulièrement les données afin de mieux adapter les prévisions au niveau des différents équipements.

L'enquête porte sur un échantillon d'adresses représentant 8% des logements. Ainsi, chaque année une partie de la population est recensée.

Pour la première fois seront également recensées les personnes sans domicile fixe, les sans abris et les gens du voyage.

Un agent recenseur muni d'une carte officielle vous déposera des questionnaires à compléter et à lui remettre à son prochain passage. Si vous devez vous absenter longtemps ou souvent, il conviendra d'adresser les questionnaires remplis à la mairie.

Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée réponde.

Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951 c'est également une obligation.



Bureau

Information

Jeunesse

Le BAFA

Le mercredi 19 janvier à 14h, 15h et 16h, le BIJ vous propose trois ateliers d'information sur le BAFA animés par un conseiller de la Jeunesse et des Sports.

Vous trouverez toutes les informations sur les coûts de formation, le calendrier des stages, les adresses des centres de loisirs et de vacances et également des offres de job dans l'animation.

Accueil libre anonyme et gratuit.

Rendez-vous au Bureau Information Jeunesse
32, boulevard Chasles
28000 CHARTRES
Tél. 02 37 23 42 32
Bij28@ville-chartres.fr
www.ville-chartres.fr
rubrique «jeunesse»
Ouvert du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.



LE RECENSEMENT
CHACUN DE NOUS Y TROUVE SON COMPTE

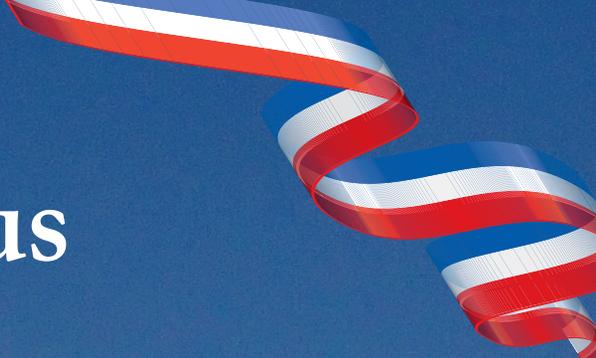
Pour tout problème technique dans la ville

Ayez le réflexe

02 37 88 44 44

Ou par Internet <http://www.ville-chartres.fr>





Vous avez rendez-vous
avec vos élus,
chaque premier mardi
du mois, à 18 heures.
Ils répondront directement
aux questions
que vous vous posez.



Lieux de rendez-vous :

Ecole François Villon, Abbayes Saint Brice, MPT de Beaulieu, MPT de Saint-Chéron,
MPT Forum de la Madeleine, MPT Bel-Air, MPT Rechèvres, Ecole Le Grand Jardin,
Ecole Jules Ferry, Hôtel de Ville, Ecole de la Brèche.

Prochains rendez-vous :

mardi 4 janvier, 1^{er} février, 1^{er} mars.



1

Proximité, dialogue, concertation

1 Assemblée générale du Tennis Club de Chartres
Karine Dorange, adjointe chargée des Sports, a salué les résultats des jeunes joueurs qui se sont distingués au cours de l'année 2009/20120, aux côtés de Stéphane Hébert, président, Joelle Morin, secrétaire et Etienne Poulet, président du Comité 28.

2 Inauguration de la Ronde enfantine
La halte garderie du centre ville a été inaugurée par Jean-Pierre Gorges, député-maire, et ses adjoints. Située à côté du foyer Silvia Montfort, à deux pas de la place des Epars, elle accueille 20 enfants à partir de 2 mois et demi jusqu'à 4 ans.



2



3



4



5



6

3 Médaille Jeunesse et Sports
Elisabeth Fromont, 1^{re} adjointe, est venue féliciter Barbara Gombert, présidente du club de squash lors de sa remise de médaille Jeunesse et Sport.

4 Journée Portes ouvertes aux serres
Sur l'initiative d'Isabelle Mesnard, adjointe au Cadre de vie, les Chartrains ont pu signer une charte zéro pesticides lors de la journée Portes ouvertes des serres de la Ville et se faire remettre gratuitement une binette par Daniel Stives (à gauche sur la photo), responsable du Service Espaces verts.

5 Légion d'Honneur
Maître Alain Malet, conseiller municipal, a été promu chevalier de la Légion d'honneur sous les yeux d'un autre conseiller municipal et confrère Alain Pierrat.

6 Trophée du Vélo
Isabelle Mesnard, adjointe au Cadre de vie, a reçu le Trophée du Vélo décerné par le Comité de Promotion du Vélo, pour la participation de la Ville dans la mise en place de l'opération Pédaler pour nager avec le collège Victor Hugo.

Chartres-Lujan (Argentine)

Des liens d'amitié renforcés

Avec la signature d'un pacte de coopération décentralisée, et des projets d'échanges, Chartres et Lujan se rapprochent encore un peu plus.



Une délégation chartreuse composée de trois élus, Elisabeth Barrault, Maria Chedeville, Patrick Géroutet, d'Aurélien Charpille (directeur de l'Office de Tourisme) et Patrick Delabre (titulaire des grandes orgues de la cathédrale), s'est rendue à Lujan en Argentine au mois de décembre.

Cette rencontre organisée par le Fonds franco-argentin a donné

lieu à la signature d'un pacte de coopération décentralisée entre Chartres et Lujan.

Les émissaires chartrains ont participé à de nombreuses tables rondes sur des thèmes variés : tourisme culturel et religieux, patrimoine et aménagement urbain, proximité municipale et habitants.

Patrick Delabre a découvert un orgue français exceptionnel dans la basilique de Lujan. La France,

il est vrai, a laissé une forte empreinte à Lujan, comme en témoignent la présence active de la Société française, association créée il y a 121 ans et les nombreuses manifestations culturelles. En septembre dernier le maire de Lujan, Graciela Rosso, était venue à Chartres.

De nouveaux échanges culturels, économiques et touristiques sont prévus.

3^e rencontre franco-russe à Strasbourg

Patrick Géroutet, adjoint chargé de la Promotion de la Ville et Bertrand Gallet, directeur général des Cités Unies, se sont rencontrés pour renforcer encore un peu plus les liens d'amitié entre la France et la Russie.

A droite, Marie-France Fée, responsable de la ludothèque, à l'écoute des enfants.



La ludothèque de la Madeleine

Un service de quartier très ludique

Ouverte depuis mai 2008, la ludothèque de la Madeleine, située 34 mail Jean-de-Dunois, gérée par l'association *Culture et Bibliothèques pour Tous*, propose un espace de jeux aux enfants jusqu'à l'âge de 10 ans.

Dans un espace clair et accueillant, 300 jouets sont à la disposition des enfants : des jeux d'éveil aux peluches, en passant par des jeux de société, de construction, ou encore d'imitation. « *L'offre est diversifiée pour développer les différents sens chez les tous petits et les « un peu plus grands »,* précise Marie-France Fée, responsable de la ludothèque. « *Les parents peuvent jouer sur place avec leurs enfants, ou emprunter les jeux. Mais ce n'est pas une garderie* », insiste bien la responsable. La ludothèque de la Madeleine,

membre de l'Association des Ludothèques de France (ALF) depuis 2009, est ouverte à tous les petits Chartrains.

L'association recherche des bénévoles parmi les habitants du quartier, dont elle assurera la formation. « *Nous ne sommes que trois actuellement, ce qui rend difficile la tenue des permanences* ».

Si vous disposez d'un peu de temps et avez envie de vous investir dans une mission auprès de jeunes enfants, n'hésitez pas à contacter Mme Fée au 06 83 71 80 53.

Ludothèque de la Madeleine,

34, mail Jean-de-Dunois.

Ouverture le lundi de 16h30 à 18h, le mercredi de 10h à 12h et de 14h30 à 17h, ainsi que chaque premier samedi du mois. Pendant les vacances scolaires, le mercredi aux heures habituelles.

Cotisation : 12 euros par an et par famille quel que soit le nombre d'enfants. 50 centimes d'euros à 3 euros par jeu emprunté pour 3 semaines.

L'association *Arom en fête*



Manon, Camille et Thomas, élèves musiciens, ont animé le goûter de Noël.

Le goût des autres

Il y a deux mois, Laurent et Anne Laumailler créaient l'association *Arom en fête*, sans tambour ni trompette. Juste pour le plaisir de voir des enfants malades sourire.

Laurent Laumailler, médecin à l'hôpital Louis-Pasteur, et son épouse Anne, mère comblée de trois enfants, ont semble-t-il toujours mené une vie discrète, à l'apparence paisible de leur image. Mais quand on est urgentiste pour l'un et fille de bénévole très impliqué pour l'autre, le goût du don de soi coule naturellement dans les veines. «*Nous nous sommes dit qu'en offrant simplement un peu de notre temps nous pourrions apporter du bonheur à des enfants malades ou hospitalisés. Nous avons donc créé l'association Arom en fête en novembre dernier et mis sur pied différentes actions à destination d'enfants et de jeunes adultes gravement malades. Tout est allé très vite. Nous avons reçu un excellent accueil de nombreux partenaires, commerçants et entreprises prêts à*

nous soutenir, ainsi qu'une aide efficace de Karine Dorange, l'adjointe chargée de la Jeunesse et des Sports. Elle a toujours su trouver des solutions aux problèmes auxquels nous nous heurtions.»

Des projets plein la tête

Sitôt créée, l'association a pu offrir à Elias, cinq ans, une place au cirque Pinder, le 14 novembre dernier. Monsieur Loyal, le maître de cérémonie, a permis au jeune garçon de vivre un moment inoubliable et de repartir avec un programme dédié !

Le 3 décembre, une vingtaine d'enfants et adolescents, ont assisté aux championnats de France de natation. Reçus comme des VIP par Chartres Métropole Natation, ils ont pu voir de près évoluer les champions dans les bassins de

l'Odyssée. La Fédération Française de Natation, par l'entremise d'Adrien Chandou, chargé des relations publiques FFN, a même autorisé qu'une séance photos soit organisée avec le nageur mulhousien Sébastien Rouault, récent champion d'Europe.

Le 15 décembre, une quinzaine d'enfants et de jeunes adultes ont pu assister à un goûter de Noël animé, dans le salon Montescot de l'Hôtel de Ville, grâce au partenariat de nombreux commerçants locaux.

L'association, de taille volontairement réduite pour plus de transparence, entre en contact direct avec les enfants par l'intermédiaire de collègues médecins de Laurent ou d'enseignants. Ses deux fondateurs ont déjà en tête une multitude de projets pour l'année qui commence.

Pour permettre à un enfant malade de vivre un moment de rêve, il suffit de contacter Arom en Fête, tél. 06 22 61 62 15 ou 06 28 21 41 18. Arom.enfete@sfr.fr



Participez au week-end organisé au profit de la lutte contre les maladies génétiques orphelines par l'association NOS ANGES

Samedi 12 Février 2011

14h00 - COLLOQUE MEDICAL - ENTREE LIBRE

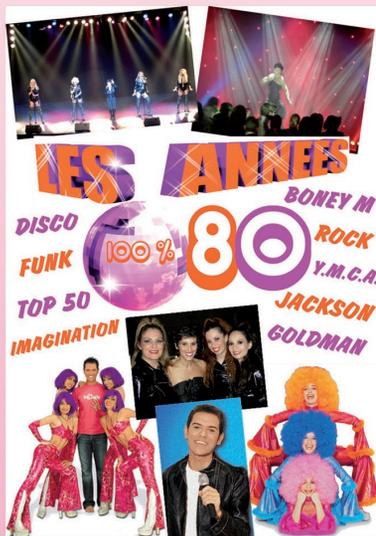
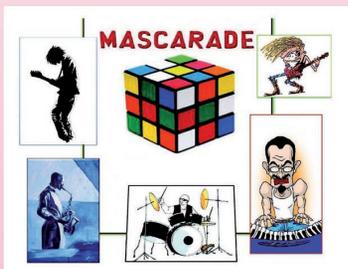
Amphithéâtre de l'antenne scientifique universitaire de Chartres (ASUC) accès par la rue des Cômtessees.

Thème de cette année : Syndrôme de Marfan et ses maladies apparentées (malformation cardiaque)

Avec participation de médecins de Chartres et de Paris : Dr Eric Louis, Dr Laurence Cohen, Dr Anaïs Brassier, Dr Florence Phan, Dr Vassili Valayannopoulos, Dr Jocelyne Delaveaucoupet.



19h00 - DINER SPECTACLE DANSANT - Salle Ravenne - Chartreexpo - Chartres



Accueil avec le groupe MASCARADE accompagné de Mylène.

Close-up avec plusieurs magiciens

Le duo Jérémy and Charly (vu à Incroyable Talent sur M6)

Spectacle 100% 80's

Tombola

Menu de St-Valentin : 48 euros
Menu enfant : 12 euros



Réservation au 06.25.74.72.41
Jusqu'au 2 février 2011 dans la limite des places disponibles.

Dimanche 13 février 2011

14h30 - SPECTACLE DE MAGIE

«Le Fantôme du Pirate» - Salle Chavannes - Morancez
Avec Philippe Day et Loïc Marquet

Jeux pour enfants et goûter

Entrée 3 euros

«3 euros symboliques au profit des enfants.»



www.nosanges.asso.st

Avec le soutien de : Pôle Femme-Enfant du centre hospitalier de Chartres et des partenaires anonymes



Au Tennis Club de Chartres

Ça se couvre !

La Ville monte trois courts couverts en terre battue sur le site des Grands Prés. Un équipement attendu depuis longtemps par le club qui affiche son ambition de faire remonter son équipe masculine en Nationale 2.

Lors de la dernière assemblée générale du club, Karine Dorange, adjointe chargée des Sports, a été formelle : trois nouveaux courts couverts seront ouverts à la fin de l'été. Ces nouveaux équipements sont devenus indispensables au bon développement du club. Ils entreront donc en fonction pour la rentrée 2010/2011 et permettront ainsi à l'école de tennis de répondre à toutes les demandes. Même satisfaction dans les rangs des joueurs. Certains avaient un peu de mal à trouver des créneaux horaires pour s'entraîner en hiver. Le club, rappelons-le, enregistre 500 adhésions chaque année et s'est fixé comme objectif de retrouver la Nationale 2 avec son équipe 1^{re} masculine.

Ces courts couverts en terre battue seront installés entre le plateau d'entraînement de foot et la piste d'athlétisme, jouxtant le club de tennis déjà existant. « C'était le seul endroit cohérent qui ne perturbait pas le fonctionnement



Les courts couverts seront installés entre le plateau d'entraînement de foot et la piste d'athlétisme.

du club», explique Karine Dorange. « Dans cette structure de 60 mètres sur 39, on pourra installer des tribunes capables d'accueillir 220 personnes pour des compétitions de haut niveau. Les appels d'offres sont lancés. Nous avons opté pour une charpente bâchée. Les travaux dureront environ trois mois. »

En attendant, les joueurs et joueuses du TCC se sont illustrés

au Tournoi Bonne Année qui se déroulait du 4 au 30 décembre. Nombreux sont ceux qui ont enregistré des performances. On saluera notamment l'excellent parcours de Yannick Vecchio (15/1) qui a accroché à son palmarès une 5/6, une 4/6, une 3/6 et chez les garçons, celui de Thibault Ferey (3/6) qui a « perfé » à 1/6.

Révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme

Le site de la Plaine des Grands Prés accueille différentes activités dont le tennis. Cette discipline n'a pas cessé de se développer ainsi que le niveau des utilisateurs et aujourd'hui, il convient d'adapter les structures sportives aux besoins des pratiquants. C'est pourquoi, la ville de la Ville de Chartres a lancé une procédure de révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme. A ce titre, une adaptation du document gra-

phique et du règlement du PLU sont nécessaires. Afin de porter à connaissance le projet de modification qui a été apporté au document de planification, une enquête publique se déroulera du : **24 janvier 2011 au 24 février 2011 inclus.**

Un dossier et un registre seront mis à la disposition du public à l'Hôtel de Ville – rez-de-chaussée – service Administration Gé-

nérale, permettant aux personnes intéressées de consigner des observations aux jours et heures d'ouverture au public. Un commissaire enquêteur assurera des permanences dans ce même lieu, les :

**lundi 24 janvier 2011 de 9h à 12h ;
samedi 12 février 2011 de 9h à 12h ;
lundi 24 février 2011 de 14h à 17h.**

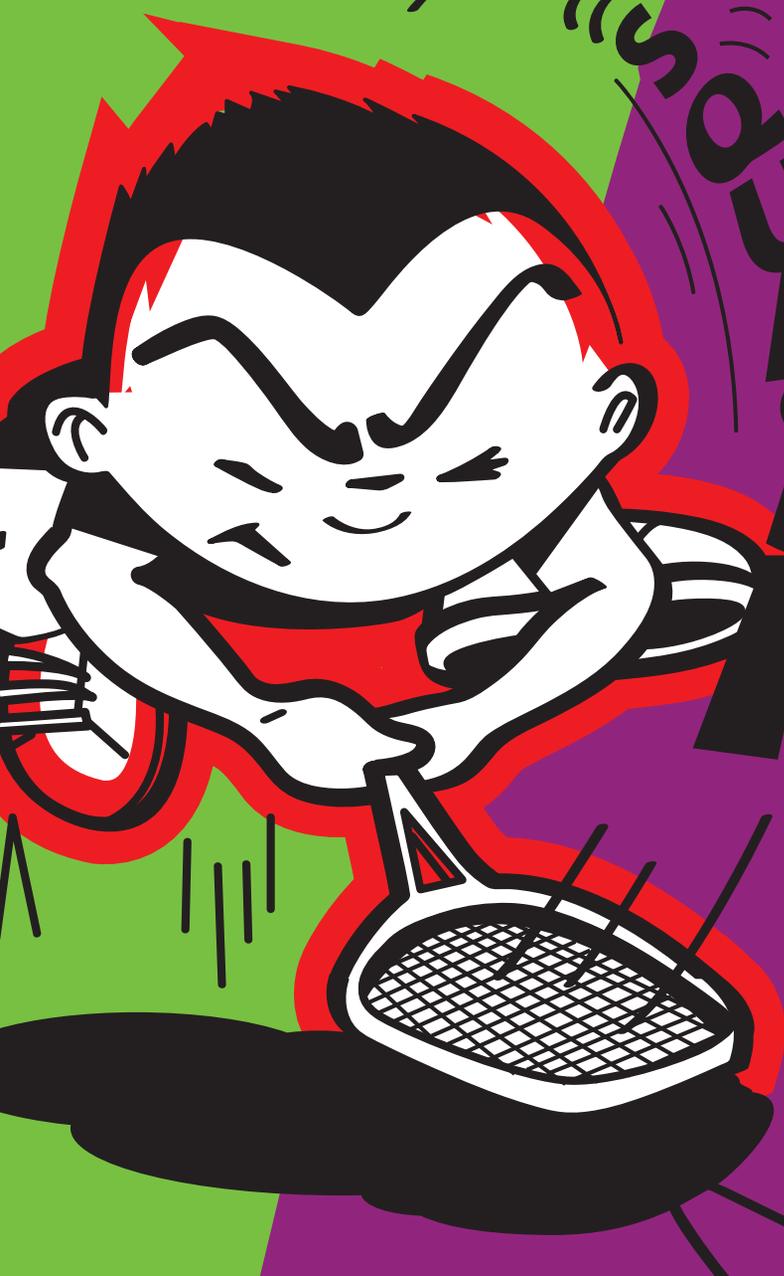
LES 8 ET 9 JANVIER 2011 CHARTRES

SQUASH

4e étape du TOUR JEUNES-OUEST 2010/2011

KARAKAL

www.karakal-tour.fr



Grand Quizz squash

Chartres accueille la 4^e étape du tournoi Karakal, après La Rochelle, Bressuire et Brest. La finale aura lieu au Mans en juin 2011. 100 jeunes de toute la France sont inscrits ainsi que 30 jeunes chartrains. Ce sera pour eux un avant goût des championnats de France qui auront lieu à Saint-Orans du 21 au 23 janvier pour les moins de 11 ans et moins de 15 ans ; et au Mans du 18 au 20 mars pour les moins de 13 ans et les moins de 17 ans. L'an passé le club de Chartres avait obtenu le trophée Karakal du 2^e club le plus dynamique.



15^e randonnée pédestre nocturne de l'ASPTT

« La meilleure façon de marcher... »



Cinq circuits au choix seront proposés aux marcheurs inscrits à la 15^e édition de la randonnée pédestre organisée par l'ASPTT randonnée de Chartres, le 22 janvier.

La « nocturne de Chartres » se déroulera le samedi 22 janvier, avec cinq circuits au programme s'adressant aux marcheurs de tous niveaux : 7, 11, 13, 16 et 20 km.

Les circuits les plus courts s'effectueront dans le cœur de ville, les plus longs iront jusqu'à Luisant et Le Coudray. Tous passeront par la promenade des bords de l'Eure, sauf celui de 7 km.

Nul besoin d'être un grand sportif pour être présent ! Le rendez-vous de cette randonnée familiale et conviviale (plus de 1000 participants l'an dernier) est fixé à 19h, place des Halles.

Le top départ sera donné à 20h. Au retour, les marcheurs pour-

ront se retrouver autour d'une collation.

L'ASPTT Randonnée de Chartres, première association de randonnée pédestre du département, présidée par Jean-Michel Esnault, organise une centaine de sorties annuelles dans la région, à la mer ou à la montagne.

Samedi 22 janvier à 20h.

Départ et arrivée place des Halles.

Inscription sur place à partir de 19h.

Participation : 2,50 euros quel que soit le circuit.

Gratuité pour les enfants.

Prévoir une lampe de poche.

Renseignements :

tél. 02 37 35 39 58.

Les 28 et 29 janvier à Chartrexp

Le forum des métiers pour les jeunes

Le forum des métiers et des formations se déroulera le vendredi 28 janvier et le samedi 29 janvier à Chartrexp.

Cette manifestation ouverte à tous, et plus particulièrement aux élèves de collèges et lycées, offre dans un lieu unique tout ce qu'il faut savoir pour préparer son futur professionnel. Le visiteur qui arrive suivra un parcours qui le fera passer devant tous les stands. Il rencontrera des professionnels des métiers, des enseignants et des jeunes en formation.

Le long de son parcours, il visitera divers pôles métiers : les métiers de la nature et du vivant, la métallurgie, l'automobile, l'armée,

les métiers du droit, du social, des sports, de la santé, des écoles d'enseignements supérieurs.

Au cas où le visiteur ne trouverait pas l'information recherchée, il pourra s'adresser au pôle orientation (cio, onisep, étoile,...) où il rencontrera un conseiller d'orientation. Avec lui, il pourra travailler sur son projet professionnel.

La journée du samedi permettra aux parents d'accompagner leurs enfants et ainsi de les aider dans la recherche d'un cursus de formation ou d'une filière professionnelle.

L'événement est organisé par le Rotary club de Chartres, l'Inspection académique et la Chambre d'agriculture, avec le concours financier du Conseil régional, du Conseil général, de la Mairie de Chartres et de diverses entreprises.

Forum des métiers et des formations à Chartrexp,

les vendredi 28 janvier de 9h à 12h et de 13h30 à 17h et samedi 29 janvier de 9h à 17h sans interruption. Entrée libre.

www.forumdesmetiers28.fr



Catherine Maunoury aux commandes du Musée de l'Air

Directrice de haut vol

En août dernier, Catherine Maunoury succédait discrètement à Gérard Feldzer, à la tête du célèbre musée de l'Air et de l'Espace du Bourget.

Elle est la première femme à occuper ce poste.

Portrait*.

Cette normande, fille d'un médecin pilote, devenue chartraine par amour pour l'architecte Dominique Maunoury, a reçu son baptême de l'air à huit ans. Pilote brevetée à 17 ans, elle s'oriente très tôt vers la voltige aérienne. Licenciée ès philosophie, elle intègre Air France comme personnel navigant commercial. Ce qui fit dire, un jour, à un journaliste spécialiste d'aéronautique : «*le meilleur pilote d'Air France est une hôtesse !*»

De fait, l'hôtesse qui bénéficie d'un statut de sportive de haut niveau, est sacrée championne de France en 1980. Elle devient parallèlement chef de cabine sur Boeing 747 puis sur Airbus A 340 et mère de deux garçons. Cela ne l'empêche pas de décrocher deux titres de championne du monde

de voltige, un de championne d'Europe de libre intégral et dix de championne de France en vingt ans.

Choisie parmi 40 candidats

Médaillée de la Fédération Aéronautique Internationale, de l'académie de l'Air et de l'Espace, de l'Ordre national du Mérite, Chevalier de la Légion d'Honneur, elle est aussi vice-présidente de la Commission Patrimoine de l'Aéro-club de France et a dirigé une école itinérante de voltige.

Choisie parmi une quarantaine de candidats, la nouvelle directrice entend bien faire rayonner le musée partout dans le monde. Elle souhaite valoriser les nombreuses collections que possède le Musée et les humaniser. Elle veut

raconter des histoires d'hommes et de femmes qui ont participé à la formidable épopée technique dans laquelle l'Humain a joué un rôle prépondérant et promouvoir l'Histoire de l'Aéronautique qui doit à la France de nombreux chapitres. «*Le musée du Bourget a vocation à devenir le musée leader en Europe et je vais m'accrocher pour qu'il ait le prestige de son homologue américain, le National Air Space Museum de Washington*», a-t-elle confié à Jacques Offe, un ami chartrain, collectionneur passionné d'histoires aéronautiques. Le musée du Bourget qui emploie 110 personnes tient la place aujourd'hui de 6^e musée français, hors Paris, en terme de fréquentation.

Nul doute que la voltigeuse chartraine saura apporter au musée le dynamisme, la rigueur, et la fantaisie créative qui l'ont conduite dans les plus hautes sphères du sport aérien.

*Avec l'aimable concours de Jacques Offe.

Le sport en images

Natation

Championnats de France à l'Odysée. Camille Lacourt, du CN Marseille, vainqueur du 50 m dos, le « chouchou » du public chartrain.



Hand ball

Nationale 1 masculine. Chartres-Mainvilliers HB a battu Goinfreville à domicile, 32-28, ce qui lui permet de tenir la tête du championnat. Ici Maxime Cherblanc auteur de 6 buts.



Tennis

Tournoi Bonne Année. Maurane Jaudouin (15/1), licenciée au Tennis Club de Chartres, a réalisé un beau parcours en franchissant trois tours. Elle a battu une 4/6 avant de s'incliner face à sa camarade de club Gaelle Thual (3/6).



Tennis de table

Les Chartrains ont remporté une magnifique victoire face à Angers, ce qui les place 2^e dans le championnat Pro A.

Gao Ning a remporté ses deux matches dont un face à Michel Martinez (n° 10), alors qu'il était mené 1 set à rien et 2-10 !





Nandina Domestica ou Bambou sacré



Malus 'Golden Hornet',



Gaultheria Mucronata

La chronique des jardiniers de la Ville

Baies et fruits décoratifs

Il existe une belle palette d'arbustes dont les fruits apportent un peu de couleur en cette période d'hiver.

Selon le type des végétaux à baies et fruits décoratifs que vous choisirez, vous pourrez les planter, isolés ou en groupe mais aussi les mélanger dans une haie champêtre.

La plupart d'entre eux ont des fruits ou des baies de couleur rouge, comme par exemple le persistant *Nandina Domestica* ou Bam-

bou sacré, qui rappelle le bambou par sa forme. Autre exemple, le *Skimmia japonica* avec son magnifique feuillage vert lustré, ou encore le *Gaultheria Mucronata* aux feuilles coriaces vert foncé, luisantes avec des baies rouges, roses ou blanches. Plus commun le *Cotoneaster Dammeri horizontalis* aux nombreux fruits rouge vif, ou *lacteus* aux fruits rouge foncé.

On pourra leur ajouter les Houx, *Ilex altaclerensis 'Golden King'*, un des plus beaux houx panaché et le *Ilex aquifolium 'Alaska'* avec son abondante fructification.

Pour des fruits d'autres couleurs on s'intéressera au *Callicarpa di-*

chotoma 'Issai' et ses petits fruits violets, le *Ligustrum senense* ou troène de Chine, semi persistant aux fruits noirâtres, le *Malus 'Golden Hornet'* (pommier d'ornement) et ses fruits jaunes, dorés très lumineux et aussi le *Viburnum opulus 'Xanthocarpum'* aux fruits jaunes d'or, puis orangés et translucides à maturité.

Ces arbustes sont assez faciles à trouver. Mais sachez que vous ne serez pas les seuls intéressés par ces variétés : nos amis les oiseaux sont très friands de ces fruits, surtout en période de froid et de neige !

La boulangerie Orée, rue du Bourg, au XIX^e siècle

Une ascendance empoisonnante

La boulangerie située à l'angle de la rue du Bourg et de la rue de la Corroierie fut tenue de la fin de la Révolution jusqu'à 1875 par la famille Orée. Jean-René Orée (1779-1848) y succéda à sa mère et à son beau-père vers 1796. Il fut suivi par son fils Augustin-René (1810-1841) puis par sa belle-fille, puis par la fille de cette dernière, Augustine et son mari Charles-Eugène Boutet, fils d'un boulanger de Terminiers.

Inscrite dans la 1^{re} classe, c'est-à-dire reconnue capable de maintenir un stock minimum de 80 quintaux de farine, la boulangerie de Jean René était prospère. Il dépassait largement ce chiffre avec une moyenne de 200 à 400 quintaux. Si sa clientèle de basse ville était modeste, elle était fort nombreuse et étendue. La famille possédait deux maisons rue du Bourg et rue de la Corroierie ainsi qu'un petit terrain adjacent.

Cette respectabilité valut à Jean-René Orée d'être élu syndic des boulangers, charge qu'il exerça de 1817 à 1820, puis en 1827. Rien de bien original sauf que ce nom d'Orée en faisait oublier un autre, celui de Desrues, impossible à porter depuis 1777.

Le 6 mai 1777 en effet, à Paris, en place de Grève, le bourreau Sanson et ses aides avaient procédé à l'exécution d'Antoine Desrues, condamné pour un double empoisonnement (bien que n'ayant jamais avoué malgré la torture). Né à Chartres en 1745 et fils d'un aubergiste de la rue de la Tonnellerie à l'enseigne du « Louis d'argent », Desrues était parti faire fortune à Paris en 1763. Il avait cru y parvenir au terme d'une frauduleuse opération ayant entraîné deux meurtres.

La nouvelle se propagea à Chartres, avec son cortège de rumeurs étendant jusqu'à sa famille les crimes de l'empoisonneur. L'affaire fut plus

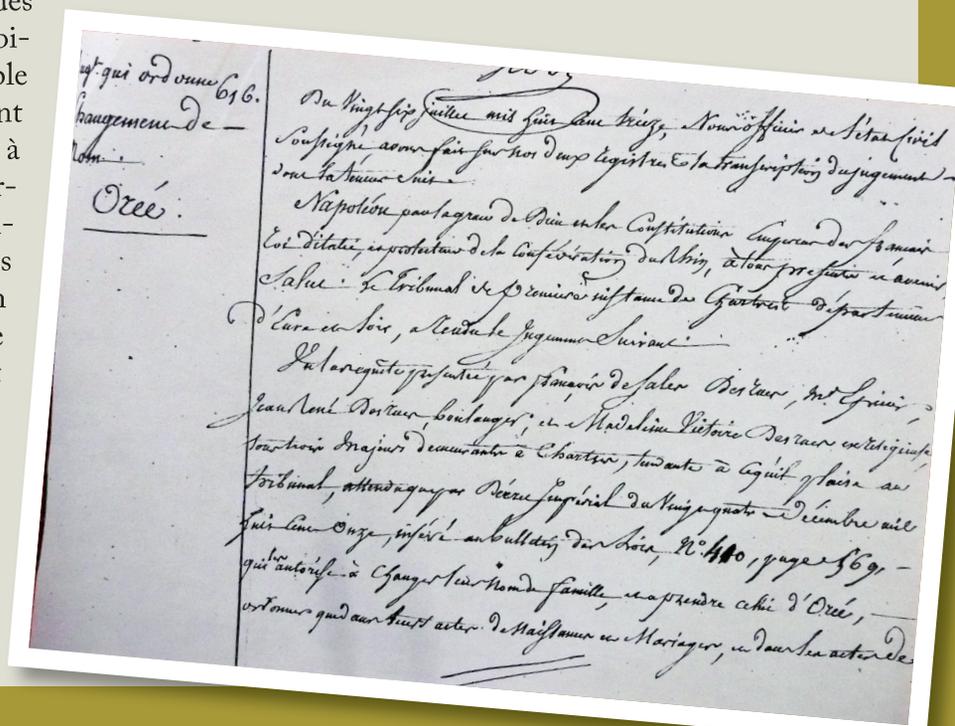
tard amplifiée par sa publicité sur la scène révolutionnaire chartraine, avec une vignette faisant figurer Desrues comme « criminel d'Etat » aux côtés de Petion et Brissot.

Les Desrues aînés furent autorisés à commuer leur nom en celui d'Orée par des lettres patentes dès 1777. Elles furent confirmées et étendues aux frères et sœurs par décret impérial en 1811. Un jugement du tribunal civil de Chartres en 1812 ordonna la suppression de l'ancien nom et la transcription du nouveau dans l'état civil en 1813.

Jean René Orée, syndic des boulangers en 1817, était le neveu d'Antoine Desrues.

Juliette Clément, Présidente de la Société Archéologique d'Eure-et-Loir (SAEL), Directrice des publications
D'après Paul Mollé, *Glanes chartraines*, SAEL, 2010 (cl. J. Clément et P. Mollé).
SAEL, 1, rue Jehan-Pocquet, 28000 Chartres, tél. 0237369193. sael28@wanadoo.fr
www.sael28.fr

Légende : Mention du changement de nom de la famille Desrues-Orée (AM Chartres, état-civil), et vue actuelle de la boulangerie de la rue du Bourg.



Aux Trophées de la communication 2010

L'office de tourisme de Chartres primé

Les Trophées de la Communication 2010 ont récompensé l'Office de Tourisme de Chartres, dans deux catégories, lors d'une cérémonie qui s'est déroulée à Marseille, le 26 novembre dernier.

Depuis sa création en 2001, les Trophées de la Communication, concours national organisé par Wexcom, est un événement annuel de référence dans le monde de la communication. Ils récompensent, à l'échelle nationale, des entreprises, professionnels mais aussi des collectivités, organismes publics

À vos agendas

Conférences à la Maison du Saumon
« L'abeille et le miel à Chartres »
Intervention de Jean-François Billard, apiculteur.
Lundi 10 janvier
à 15 h et à 18 h 45.



et associations pour la qualité de leur communication. Les membres du jury se sont ainsi réunis en octobre dernier pour déterminer les meilleures réalisations dans chaque catégorie.

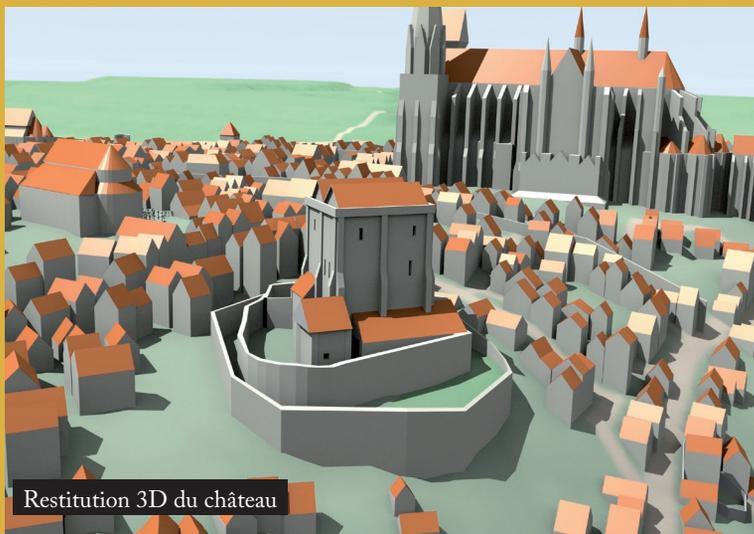
Lors de la 9^e cérémonie officielle de remise des prix, le 26 novembre dernier à Marseille, l'Office de Tourisme de Chartres a remporté le 1^{er} prix dans la catégorie « meilleur site Internet des Offices de Tourisme - autres villes » et le 3^e prix dans la catégorie « meilleur site Internet des organismes locaux ».

Pour cette 3^e participation, l'Office de Tourisme de Chartres arrive en tête devant les offices de tourisme du Pays d'Aubenas-Vals et Montesquieu dans la catégorie « meilleur site Internet des Office de Tourisme -autres villes »

et juste derrière l'Office de Tourisme de Brest et Invest'in Reims dans la catégorie « meilleur site Internet des organismes locaux ».

Le jury a apprécié toute la cohérence du site internet avec la stratégie de communication globale mise en place par l'Office de Tourisme, en collaboration avec l'agence de communication *Saison d'Or*, mais aussi les rubriques et la grande place laissée aux photos et les nombreux services proposés aux internautes (moteur de recherche interne, rubrique « donnez votre avis », géo localisation...).

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter au 02 37 18 26 26 ou à consulter notre site Internet www.chartres-tourisme.com.



Restitution 3D du château

À la recherche du château de Chartres

De nos jours, c'est une place tranquille, avec ses halles de style Baltard, ses cafés, son marché et ses animations. Mais jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, la place Billard était le siège du pouvoir central, symbolisé par le château.

Un château de terre et de bois...

En 956, profitant de la minorité de son suzerain¹ Hugues Capet, futur roi des Francs, le comte de Blois et de Tours Thibaut le Tricheur († 975/977), s'empare des comtés de Chartres et de Châteaudun et les fortifie. À Chartres, il fait ériger un château situé, comme la cathédrale, en position dominante, et au carrefour de deux axes majeurs de la

ville (Évreux / Orléans et Paris / Le Mans). Suivant l'usage de l'époque, il s'agit probablement d'une tour de bois installée sur une motte artificielle, créée à partir de la terre extraite des fossés, et ceinte d'une palissade de bois (fig.1).

...remplacé par un château de pierre...

Le château de Thibaut est remplacé, au début du XI^e siècle, par un château de pierre protégé par une muraille crénelée. Sa forme nous est connue par quelques écrits et représentations, dont le tableau du siège de 1568 conservé au Musée des Beaux Arts. De forme presque carrée, la tour comporte trois niveaux : un rez-de-chaussée destiné au stockage des denrées, un premier étage destiné à

l'exercice du pouvoir avec l'*aula*² et la *capella*², et un deuxième étage destiné à la résidence privée avec la *camera*² (fig. 3).

...devenu le centre administratif de la ville

Rapidement le château ne paraît plus assez confortable, et Thibaut V est le dernier comte (de 1152 à 1191) à y résider régulièrement. Ce château devient un simple centre administratif et accueille les services de la prévôté³, de l'élection⁴ et du bailliage⁵. Faute d'entretien, il se dégrade et menace ruine dès le XVI^e siècle. Il est rasé à partir de 1800 afin de dégager l'emplacement de l'actuelle place Billard.

Thomas Lacroëre, Service Archéologie.

Lexique :

1. *Suzerain* : seigneur recevant l'allégeance (hommage) d'un vassal en échange de terres

2. *aula* – *camera* – *capella* : ensemble d'éléments composant une demeure noble du Moyen-Âge : la « grande salle » publique (*aula*), la chapelle (*capella*) et les appartements privés (*camera*)

3. *Prévôté* : premier degré de la justice royale chargé de juger les crimes et délits les moins graves

4. *Election* : circonscription fiscale de l'Ancien Régime

5. *Bailliage* : représentation du pouvoir royal à l'échelon local, l'équivalent des préfectures actuelles

À la recherche des mottes castrales...

Une exposition sur les premiers châteaux du Moyen-Âge en Eure-et-Loir.

Cette exposition plonge les lecteurs au cœur des XI^e et XII^e siècles. Présentée en avant-première dans les Maisons Pour Tous de la Ville, elle explique d'une part, le travail mené par les archéologues et les historiens sur le terrain, leurs méthodes d'investigation et leurs sources et, d'autre part, les résultats de leur recherche en Eure-et-Loir. Ont ainsi été identifiés 160 sites fortifiés. Les mottes d'Alluyes, le Boullay-Les-Deux-Eglises, Le Puiset, Dangeau et Illiers-Combray sont présentées en détail.

Entrée gratuite, horaires d'ouverture des MPT.

MPT Beaulieu : du mardi 4 janvier au samedi 29 janvier

MPT La Madeleine : du mardi 1^{er} février au samedi 19 février

MPT Hauts de Chartres : du mardi 22 février au samedi 12 mars

Des archéologues feront une visite commentée de l'exposition les mercredis 12 et 26 janvier, 2, 16 et 23 février, ainsi que le 9 mars à 16h30.

Un catalogue, copie conforme de l'exposition, est disponible au service Archéologie, au prix de 8 euros.

Si Chartres vous inspire

Photographes, cette page est pour vous!



© Patrick Bertin

Envoyez-nous vos photos avant
le 15 janvier par email (un maxi-
mum de trois photos) à l'adresse
suivante :

votreville@ville-chartres.fr

Association Sahambala 28

Le poids des maux, le choc des photos

A partir du 26 janvier l'association Sahambala 28 proposera une exposition de magnifiques photos de Madagascar afin de trouver des fonds pour la construction d'un dispensaire. Une expo à ne pas manquer !

Le Docteur Pierre Fournier, généraliste installé à Chartres, a fondé en 2008 l'association Sahambala 28, avec son épouse Nathalie, cadre dans un laboratoire, et le Docteur Jean Tibout. Si l'association est récente l'engagement humanitaire du médecin chartrain remonte à sa jeunesse. Serment d'Hippocrate juré, il participe à des actions humanitaires avec une association, mais il rentre chaque fois insatisfait : *« l'association oeuvrait pour l'éducation et non pas pour l'aide d'urgence. Moi je voulais vraiment aller au contact des plus pauvres, pratiquer une médecine à mains nues qui est vraiment l'essence de la médecine, le retour aux sources ! »*

Sur la côte Est, à Manambato

Un ami chirurgien dentiste installé à Maintenon lui propose alors de partir à Madagascar prodiguer pendant quelques semaines des soins à une population en situation d'extrême pauvreté. Ce sera le début d'une passion dévorante entre l'île Rouge et le french doctor chartrain. Une mission de trois semaines tous les deux ans,



puis une tous les ans, puis deux par an depuis cinq ans ! Toujours avec ses viatiques personnels. Et le rêve maintenant de construire un dispensaire sur la côte Est, à Manambato, village de brousse situé à plus de cinq heures de marche du premier centre de soins. *« Il nous faut trouver 20 000 euros pour l'acquisition du terrain et la construction d'une structure en dur, plus l'achat du matériel médical, d'un groupe électrogène, du mobilier, et aussi de quoi rétribuer une infirmière (60€ par mois), un gardien (20€ par mois) et acheter les médicaments. »*

100 consultations par jour

100 consultations par jour, c'est le rythme du Docteur Fournier lorsqu'il séjourne à Madagascar. Et quand il a fini de scruter les corps cassés de ses patients, il capte leur âme à travers son oeil de photographe. Il en rapporte

de saisissants portraits, comme autant d'émouvants témoignages de son amour pour le peuple malgache.

Pour sensibiliser les Chartrains à l'action humanitaire de l'Association Sahambala 28, pour leur donner l'occasion de participer au projet de construction du dispensaire, Pierre Fournier expose ses clichés du 26 janvier au 12 mars chez Phox Photos, place des Halles. *« Certaines photos sont dures. Mais cette exposition reflète la vie que nous menons là-bas, dans laquelle se mêlent la beauté des paysages, la douceur des gens et la réalité de la médecine que nous devons pratiquer. »*

Exposition Sahambala 28
Madagascar...

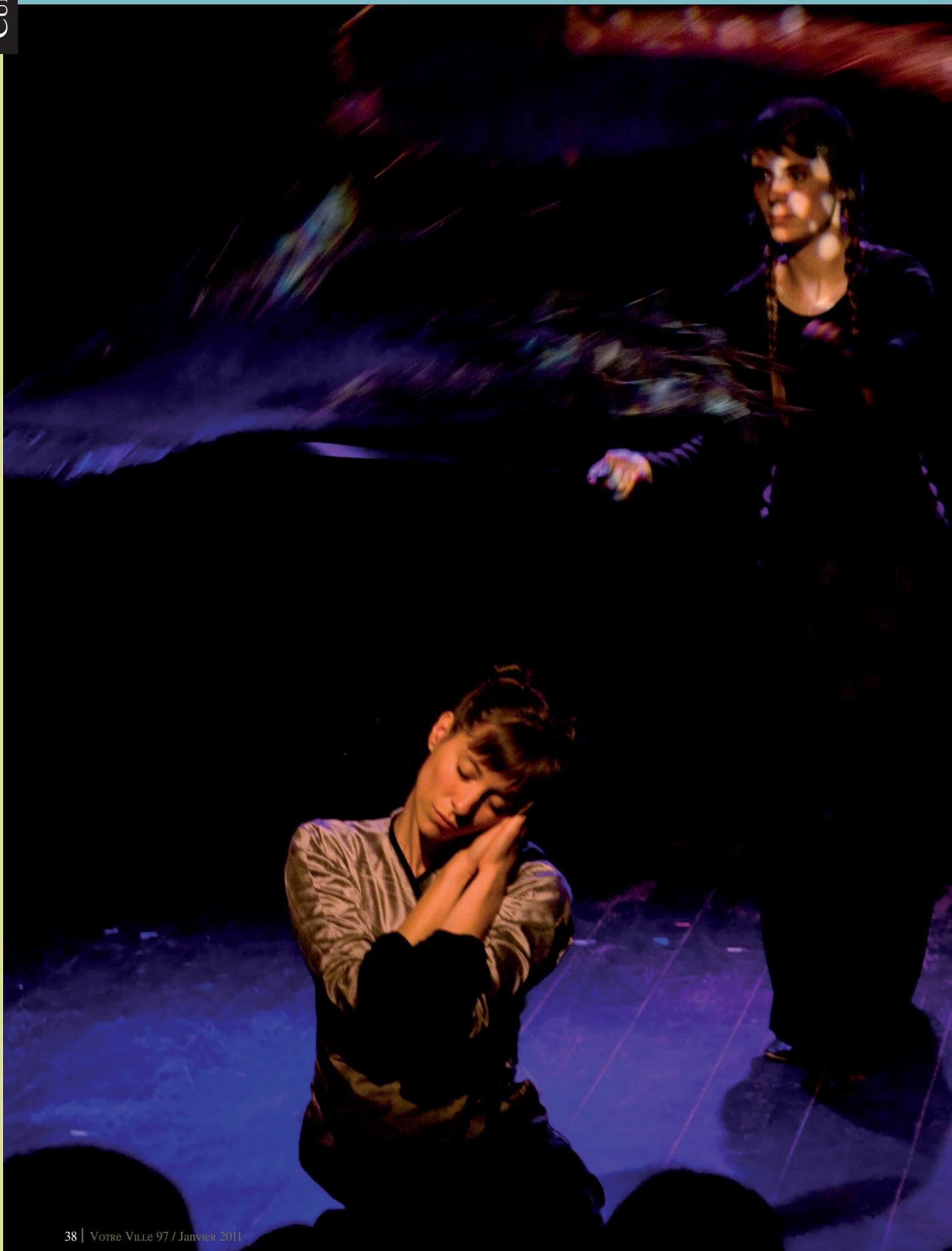
instantanés d'une réalité.

Du 26 janvier au 12 mars.

Chez Phox Photos,
place des Halles.

<http://web.me.com/fournier.np/sahambala>

Au Théâtre de Chartres



◀ PETIT'Ô

Spectacle poétique.

**Jeudi 6 janvier
et vendredi 7 janvier
à 10h et 15h30.**

C'est l'histoire de la première fois. Petit'Ô se découvre en rencontrant le monde.

Trois comédiennes tissent les fils d'une mise au monde onirique mêlant danse, théâtre et chant. Un voyage tendre et drôle au coeur des émotions premières, des sensations nouvelles. Une expérience poétique qui régale les yeux et les oreilles des tous jeunes spectateurs et de leurs parents !

De 12 à 7 €. A partir d'un an.

STAGE DE SENSIBILISATION À LA LUMIÈRE

Samedi 8 janvier de 10h à 17h.

Dans le cadre de la résidence de la compagnie Paco Dècina, autour de la création lumière du spectacle Non Finito.

10 €.



▲ L'APPRENTISSAGE

Théâtre.

Mardi 25 janvier à 20h30.

Avec L'Apprentissage, Fabrizio Pazzaglia propose une adaptation chorégraphique, un théâtre physique du texte de Jean-Luc Lagarce, écrit deux ans avant sa mort. Il pose la question de « celui qui raconte » et décide d'en faire un passeur. D'un homme sur son lit d'hôpital très présent à l'origine, Pazzaglia lui préfère son alter ego absorbé par une activité physique et plus précisément l'agès nécessitant le plus de for-

ce, les anneaux. Pour le chorégraphe, il fallait mettre en scène un réel apprentissage sur le plateau, plus que dans l'histoire contée c'est à travers l'écriture même du texte de Lagarce, ces répétitions de phrase que le chorégraphe fait apparaître L'Apprentissage. De 12 € à 7 €.

▲ NON FINITO

Danse.

Création Théâtre de Chartres.

**Mardi 1^{er} février
mercredi 2 février
à 20h30.**

Le non-finito est une expression italienne qui désigne l'état d'inachèvement d'une oeuvre d'art. Ses représentants sont illustres :

Michel-Ange, Léonard de Vinci et plus tard Rodin et Baudelaire. Grâce au travail effectué avec la lumière, la vidéo interactive et le son, Le chorégraphe Paco Dècina abordera cette problématique dans un espace en trois dimensions où la danse existe comme révélateur d'un espace invisible. De 22 € à 7 €

Renseignements et réservations :

**Théâtre de Chartres,
boulevard Chasles,
28000 CHARTRES
tél. 02 37 23 42 79**

**billetterie@theatredechartres.fr
www.theatredechartres.fr**

Au Théâtre de Poche

LECTURE...

My America de Phyllis Jordan

Avec Phyllis Jordan
et Jean-Christophe Cochard
Traduction : Fabienne Maître

En sortant des chambres d'hôtel, il fait rarement nuit, il n'est d'étoiles que d'enseignes lumineuses, de minuteriers, de neige sur les écrans de télévision, de stars. La maman n'habite nulle part et la petite fille la suit, d'hôtels en hôtels ; et parfois la mère s'en va quelques heures ou des mois entiers, confiant la petite à la grand-mère, à des nourrices d'occasion, ou à de prestigieux pensionnats helvétiques.



Caprice est le prénom de cette mère voyageuse, aventurière, grande courtisane qui telle une étoile filante a traversé la haute société américaine et européenne. Sous l'arc lumineux, il y a de nombreux points aveugles, des zones d'ombres où se tient la petite fille, en attente, appliquée à lire chaque jour sur le visage et le corps de la mère la moindre variation d'humeur et de saveur. Elle subit aussi les contrecoups de cette vie éclatante, éclatée, sur le tranchant de laquelle chaque jour elle se blesse davantage.

Le 7 janvier à 19h30.

Entrée libre sur réservation.

Pour tout renseignement
Théâtre en Pièces,
Abbayes St Brice,
2, rue Georges-Brassens,
28000 CHARTRES.
Tél. 02 37 33 02 10.
Fax. 02 37 33 02 12.
theatre-en-pieces@wanadoo.fr

THEATRE

Uccello



Compagnie Les Séraphins.

Conception : Clément Cano Lopez, Jérémie Strauss / avec Jérémie Strauss / Création sonore : Clément Cano Lopez / Scénographie et vidéo : Camille Lebègue / Création Lumière : Alberto Cano / Ingénieur son : Jérôme Patrice.

Spectacle co-produit par le Plessis Théâtre.

Uccello, personnage imaginaire, projection de l'acteur, trace le chemin de sa vie à travers le regard et la sensibilité des poètes Artaud, Villon, Rimbaud et Dautmal qui agissent sur lui comme des doubles.

Un enchaînement de tableaux où l'univers et la poésie de chaque auteur marquent les différents cycles de l'existence et lui permettent de poursuivre sa transformation. Une succession de rêves étranges nourris de musiques, de sons et d'images.

Vendredi 21 et samedi 22 janvier à 20h30.

Tarifs : 12 € et 9 €.

EXPOSITION

Alohmeira Ando Vibrion de Faustine Dumontier

Am'Arts a choisi de présenter pour cette nouvelle exposition, un jeune talent, Faustine Dumontier. Faustine est avant tout une dessinatrice. Elle est inspirée par les animations de Miyazaki et Tim Burton, les illustrations d'Enky Bilal, et le roman Everworlde de K.A Applegate...

Elle crée un univers où les personnages sont en osmose avec la nature.

Du 4 janvier au 31 janvier,

les lundi, mardi, mercredi de 9h à 13h et de 14h30 à 17h,

les jeudi et vendredi de 9h à 13h et tous les soirs de représentations (www.theat28.com) ou sur rdv 02 37 33 02 10.



Quand la nuit tombe

(Triptyque : Nuit, un mur, deux hommes/ Cordélia /Un tabouret à trois pieds)

Mise en scène Antoine Marneur et Bruno de Saint Riquier

avec : Mouss Zoubeyri, Emmanuel Ray, Antoine Marneur

Scénographie Nicolas Simonin / Lumières Nicolas Simonin Ingrid Chevalier / régie Générale Baptiste Rillet / Bande Son Nicolas Rocher

C'est dans une langue forte et ciselée, alternant récits intérieurs et paroles quotidiennes, que Daniel Keene en véritable orfèvre des pièces courtes, nous convie à un voyage au bout de l'humanité.

Des voix y résonnent comme des cris de solitude, d'amour et d'espoir, pour nous révéler la cohérence de cette écriture musicale qui fait de chaque texte un poème pour la scène.

Lundi 31 janvier (générale ouverte au public sur invitation)

Les mardi 1^{er}, jeudi 3, vendredi 4, samedi 5 et dimanche 6 février.

Les mardi 15, jeudi 17, vendredi 18, samedi 19 et dimanche 20 février.

Tarifs : 12 € et 9 €.



Au Théâtre du Seuil



Le petit dernier

Chanson française Groove
Vendredi 14 et samedi 15 janvier
à 20 h 30.

Théâtre du Seuil,
Chapelle Saint Julien,
rue Saint Julien.
14€ et 11€ tarif réduit.
Durée : 1h30

Entre soul et reggae, funk et folk, à l'endroit où se rencontrent les chansons de Ménilmontant et les rythmes chaloupés de sa Guadeloupe natale, «Timike» alias «Le Petit Dernier» nous ensoleille d'une voix magnifique et

profonde. Il est des albums qui sont l'aboutissement d'une longue recherche de soi, qui naissent après qu'aient patiemment mûri les fruits de multiples rencontres. Encore faut-il avoir comme «Timike» le cœur à portée de main pour pouvoir les cueillir. Après un premier disque, «Là bas dans ma campagne», joué essentiellement en solo sur scène, Timike et son Petit Dernier revient en quartet avec un album qui sortira en fin d'année. En attendant vous pourrez les retrouver pour un spectacle acoustique aux frontières

de la World du Groove et de la Chanson. Un univers où les Pieds Nickelés riment avec dandysme, doctrine de l'élégance de la finesse et de l'originalité. Un parfum des années 30 projeté au XXI^e siècle.»

Théâtre du Seuil
<http://www.theatreduseuil.com>
theatre.du.seuil@wanadoo.fr
Tel : 02 37 36 89 30

Écoutez Le Petit Dernier sur
<http://www.theatreduseuil.com>

Au Théâtre Portail Sud



VocalSon : fantaisie vocale à huit voix

Concert au profit de l'association «AVE» (Aide au Vietnam et à l'Enfance)

«Un concert qui dépoussière le registre des chorales plus traditionnelles. Chaque chanson présentée est mise en scène de manière dynamique et entraînant». La République du Centre - Mai 2010

Le samedi 8 janvier à 16h et 21h.



Plus vraie que nature

Avec Béatrice Barget,
Michel Crance
et David Carruezco.

Imaginez, messieurs, que vous puissiez programmer la femme de vos rêves en y inscrivant toutes les qualités que vous recherchez. Idée attrayante, n'est-ce pas ?

Eh bien, c'est celle de François qui offre à son ami Julien pour son anniversaire un androïde du nom de Chloé. Un cadeau? Pas si sûr...

Tout en les plongeant dans les affres de la technologie moderne, l'étonnant robot leur donnera l'occasion de reconsidérer radicalement leurs conceptions de l'amour.

Du 13 au 16 janvier,
21h et 16h le dimanche.

Ça s'en va et ça revient

Avec Constance Carrelet, Valentine Revel-Mouroz, Christophe Canard, Nicolas Lumbreras, Arnaud Schmitt.

Hugo a la désagréable impression de subir sa vie plutôt que de la vivre. Heureusement Benjamin, son ami d'enfance, est là. Il est là pour l'épauler dans ses nombreux moments de solitude, il est là pour l'aider à supporter son frère et sa soeur quand ces derniers débarquent chez lui, il est là pour le pousser à inviter sa charmante voisine à dîner... Il est là, mais... il n'est pas vraiment là... Non, parce que Benjamin n'est pas réel !

Du 20 au 30 janvier,
21h et 16h le dimanche.

Renseignements et réservations :
15€ plein tarif/11€ abonnés.
Théâtre Portail Sud,
8 cloître Notre Dame,
28000 Chartres.
Tél. 02 37 36 33 06.
www.theatreportailsud.com



Antoine Marneur et le Théâtre du Détour

Tours et détours d'un optimiste

Suite et fin des interviews consacrées aux acteurs majeurs du théâtre à Chartres. Aujourd'hui, le Théâtre du Détour, animé par Antoine Marneur, qui prépare la création de deux pièces pour le début février.

Votre Ville : *Quand la nuit tombe*, de Daniel Keene, et *En sortir*, de Gérard Noiriel. Deux créations à l'affiche du Théâtre de Poche à partir du 1^{er} février. Une création est toujours un défi, alors deux...

Antoine Marneur : *Ne m'en parlez pas ! Je suis parti du constat des enquêtes d'opinion : la première crainte des Français, jusqu'à 60 %, c'est de se retrouver un jour à la rue. Daniel Keene traite le sujet à sa manière, en poète. Et Gérard Noiriel le voit en sociologue et en historien, à travers la collecte de témoignages. Ce sont des « je » qui parlent.*

Car trop souvent, on réduit des êtres à des statistiques ou à des témoignages anonymes : « ils », « on », « un homme » ou « une femme », « des gens », « les SDF »... On voit bien que la première conséquence de se retrouver à la rue, c'est de perdre son identité. On n'est plus une personne, mais seulement un cas social, un numéro ou même un être indéfini. Voilà ce que je voulais rendre. Mais surtout pas de misérabilisme ! « En sortir » est un titre qui est en même temps un manifeste. Je suis tout sauf un fataliste.



VV : Cela fait quinze ans que vous faites du théâtre à Chartres. Comment regardez-vous votre voyage personnel ?

AM : *Comme tout le monde, j'ai évolué de rencontre en rencontre, que ce soit comme acteur ou comme metteur en scène. J'essaye d'être en phase avec mon époque, et le Théâtre du Détour monte des œuvres contemporaines. Le théâtre est toujours une fenêtre sur l'époque. J'ai choisi de ne pas faire seulement du divertissement, mais sans pour autant « me prendre la tête », ni celle des spectateurs. Je suis un amoureux de la liberté : toute œuvre a son autonomie, son impact propre, et chaque spectateur la reçoit à sa manière. Moi, j'essaye de décrypter et de présenter, à travers le prisme du théâtre, et chaque spectateur reçoit ce tableau avec ses propres couleurs.*

VV : À Chartres, vous avez la particularité de travailler aussi avec les autres. Quelle est la carte de ces détours ?

AM : *C'est toujours l'idée de confronter son expérience à celle des autres, ne serait-ce que pour mieux avancer personnellement ensuite. L'idéal, c'est que chaque « détour » provoque un retour sur soi-même. C'est ma manière à moi d'avancer.*

Et à Chartres, c'est quelque chose de possible, grâce à la diversité des personnes, des compagnies et des expériences. Pour moi, c'est une chance, et aussi pour les Chartreains, parce que je suis aussi un spectateur.

Du 19 au 25 janvier

Le festival Télérama

Du 19 au 25 janvier, au cinéma *Les Enfants du Paradis* vous pourrez voir ou revoir les meilleurs films de l'année 2010, au tarif de 3 €, dans le cadre du festival Télérama. La sélection des films, comme les années précédentes, a été établie par les votes des internautes cinéphiles.

Mystère de Lisbonne

Réalisé par Raoul Ruiz.
Avec Adriano Luz, Maria Joao Bastos, Ricardo Pereira.
Long-métrage portugais.
Genre : drame.

Bright star

Réalisé par Jane Campion.
Genre : drame, romance.

Dans ses yeux

Réalisé par Juan José Campanella.
Avec Soledad Villamil, Ricardo Darin, Pablo Rago.
Genre : drame.

Ghost writer

Réalisé par Roman Polanski.
Avec Ewan McGregor, Pierce Brosnan, Kim Cattrall.
Long-métrage français.
Genre : thriller.

Policier, adjectif.

Réalisé par Corneliu Porumboiu.
Avec Dragos Bucur, Vlad Ivanov, Cosmin Selesi.
Long-métrage roumain.
Genre : drame.

Mammuth

Réalisé par Gustave Kervern et Benoît Delépine.
Avec Gérard Depardieu, Yolande Moreau, Anna Mouglalis.
Genre : comédie.

Tournée

Réalisé par Mathieu Amalric.
Avec Miranda Colclasure, Suzanne Ramsey, Linda Maracini.
Long-métrage français.
Genre : comédie, drame.

Vous allez rencontrer un bel et sombre inconnu

Réalisé par Woody Allen.
Avec Naomi Watts, Antonio Banderas, Josh Brolin.
Long-métrage américain, britannique.
Genre : comédie, drame.

White material

Réalisé par Claire Denis.
Avec Isabelle Huppert, Isaach de Bankolé, Christophe Lambert.
Long-métrage français.
Genre : comédie dramatique.



KERITY, la maison des contes

Lundi 21 février à 14 h.

À partir de 3 ans :

Durée : 1 h 20 mn.

Natanaël a bientôt 7 ans, mais il ne sait toujours pas lire... Lorsque sa tante Eléonore lui lègue sa bibliothèque contenant des centaines de livres, Natanaël est très déçu !

Pourtant, chacun de ces contes va livrer un merveilleux secret...

ATELIER de l'illustration à l'animation

Durée : 2 h 20 enfants maxi, inscription au cinéma.

Cet atelier abordera de la manière ludique plusieurs aspects du film.

Atelier proposé à l'issue de la projection de *Kerity*.

Chaque enfant fabriquera un livre animé, un livre pour faire son cinéma, pour raconter, à son tour des histoires.

CONNAISSANCE DU MONDE

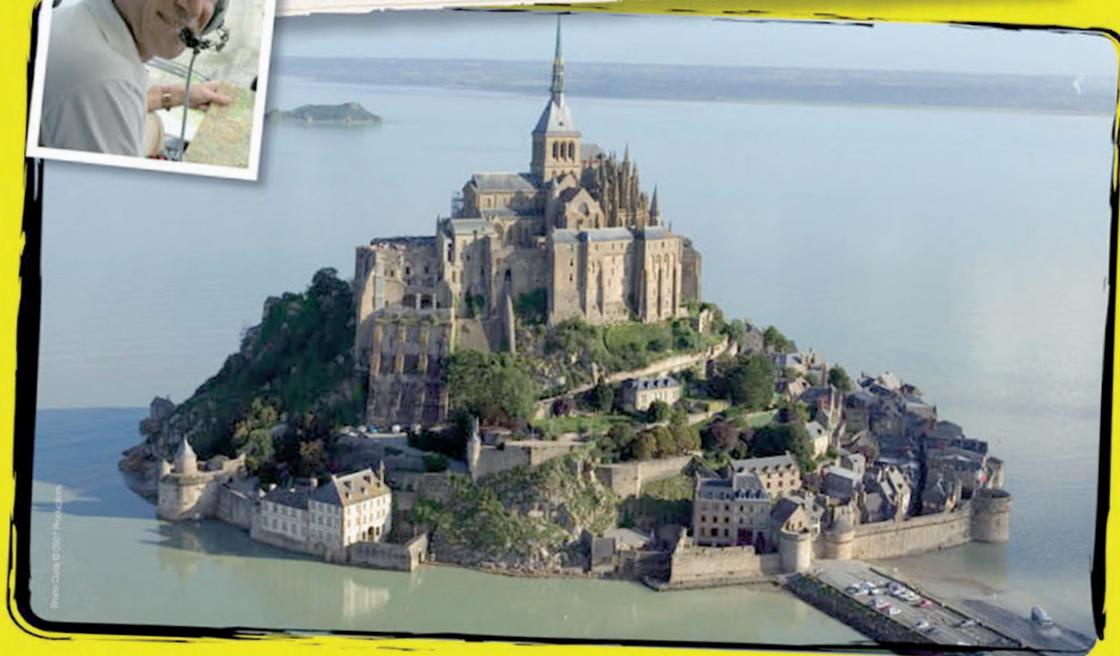
A L'ECRAN, UN FILM - SUR SCENE, L'AUTEUR



La France et l'Europe Splendeurs vues du ciel

En présence de **Sylvain AUGIER**

Journaliste et animateur de
LA CARTE AUX TRESORS et **FAUT PAS REVER**



Le **Mont-Saint-Michel**, cette Jérusalem du ciel est l'une des plus belles merveilles du monde. Son histoire est extraordinaire. Vu du ciel, il est d'une beauté à couper le souffle.

Paris, surnommée la ville lumière, est de loin la plus visitée au monde. Sylvain Augier a eu le privilège de la survoler à basse altitude. Embarquez à bord de son hélicoptère comme si vous y étiez.

Inlassable explorateur, Sylvain a réalisé de nombreux voyages exceptionnels en survolant **la France** et **l'Europe** : des plus beaux sites naturels du continent aux chefs d'œuvre du monde antique, en passant par les lieux sacrés, sans oublier les forteresses et les villes capitales où l'Histoire s'est jouée.

Une sélection des plus belles splendeurs vues du ciel filmées pour la première fois en Haute Définition.

Jeudi 20 janvier 2011
aux Enfants du Paradis

À Doussineau



Le grand Webzine

Samedi 15 janvier à 20h.

Magazine Culturel sur le WEB

Enregistrement de trois émissions en live. Les invités sont impliqués dans la gestion d'un lieu culturel, d'un festival, d'une association ou d'une expression artistique personnelle. Ils partageront avec vous leurs passions.

Des groupes musicaux avec des surprises seront en live sur le plateau.

Maître de cérémonie : Claude Theil.

Cette émission est par la suite disponible sur le site de la ville de Chartres : www.ville-chartres.fr

Entrée libre.

Renseignements tél : 02 37 23 41 42
et 02 37 88 45 13.

La madeleine musicale

Vendredi 21 janvier à 19h.

Le chant de l'âme romantique, dans le cadre du *Festival Carré d'As*.

Avec Agnieszka Lucia (chant)
et François Cornu (piano).

Distinguée As 2010, la mezzo soprano Agnieszka Lucia revient en Eure-et-Loir pour interpréter des mélodies polonaises de Chopin, des lieder de Schumann et Liszt.

Tarifs :

7 euros et 5 euros.

Séances scolaires
le vendredi
à 14h30 et à 15h.

Renseignements :
reservation.doussineau@ville-chartres.fr
Tél : 02 37 23 41 44.



Le Tour de Valse

Samedi 29 janvier à 20h30.

Tony Canton (violin, samples percussions), Jean-Pierre Caporossi (piano, claviers machines percussions).

C'est une façon d'inviter le festival d'Angoulême à Chartres. C'est aussi l'histoire de Tony Canton, musicien, passionné de Bandes Dessinées.

Cet événement artistique unique consiste à accompagner les images de la BD projetées en direct au spectateur par un environnement musical fort et souligner ainsi les rebondissements du scénario.

Tarifs : 7 et 5 euros.

Tout public à partir de 12 ans.

Rencontre à la Médiathèque,
avec les musiciens de *Tour de Valse*,
samedi 29 janvier à 15h.

Renseignements :
reservation.doussineau@ville-chartres.fr
Tél : 02 37 23 41 44.

Association chartraine de musique de chambre

Un récital de harpe

L' Association chartraine de musique de chambre organise le dimanche 23 janvier à 17h15, au Musée des Beaux-Arts, un récital donné par la harpiste Chantal Mathieu. Cette artiste s'est déjà produite à Chartres en 2004. Son parcours est remarquable. Depuis l'âge de 14 ans elle a enchaîné de nombreux grands prix internationaux.

Elle propose un programme très varié, avec des morceaux choisis allant du XVII^e au XX^e siècle : Haendel, Roessler-Rosetti, Dussek, Parish-Alvars, Mtchedelov, Saint-Seens, Debussy, Tournier, Roussel, Grandjany.

Prix des places : 12€, 10€, 6€.

Entrée gratuite pour les adhérents et les élèves des écoles de musique accompagnés.



Claire-Lisette Démettre et Clara Abou



Caroline Marty

13^e festival Carré d'As

Les jeunes talents en concert

Le festival Carré d'As, dirigé par François Cornu, accueille les jeunes talents des Conservatoires les plus prestigieux. Cette treizième édition propose, cette année encore, des concerts de très grande qualité, sous le parrainage de Patrick Delabre, organiste titulaire de la cathédrale de Chartres.

Samedi 29 janvier à 20h45

Au Musée des Beaux-Arts
Duo avec Clara Abou, violon,
et Claire-Lisette Démettre, violoncelle.

Dimanche 30 janvier à 17h30

Au Musée des Beaux-Arts
Jean-Baptiste Henriat, barytonet
Caroline Marty, piano.

**Renseignements
et réservations**

tél. : 02 37 18 47 60.



Jean-Baptiste Henriat

Les vendredis du Conservatoire

Concert du Nouvel An

Samedi 8 janvier à 15 h.

Salon Marceau de l'Hôtel de Ville.

Pour ce traditionnel rendez-vous du nouvel an, le Conservatoire vous propose de retrouver les classes d'orchestres, de musique de chambre mais aussi la Maîtrise, le Grand Choeur et le Big Band de jazz pour un concert florilège destiné aussi bien aux enfants qu'aux adultes. Toutes ces formations auront à cœur de vous proposer une fin d'après-midi artistique et conviviale.

Participation libre au bénéfice de l'APEC.

Christophe Beuzer quintet

Vendredi 28 janvier à 20 h 30.

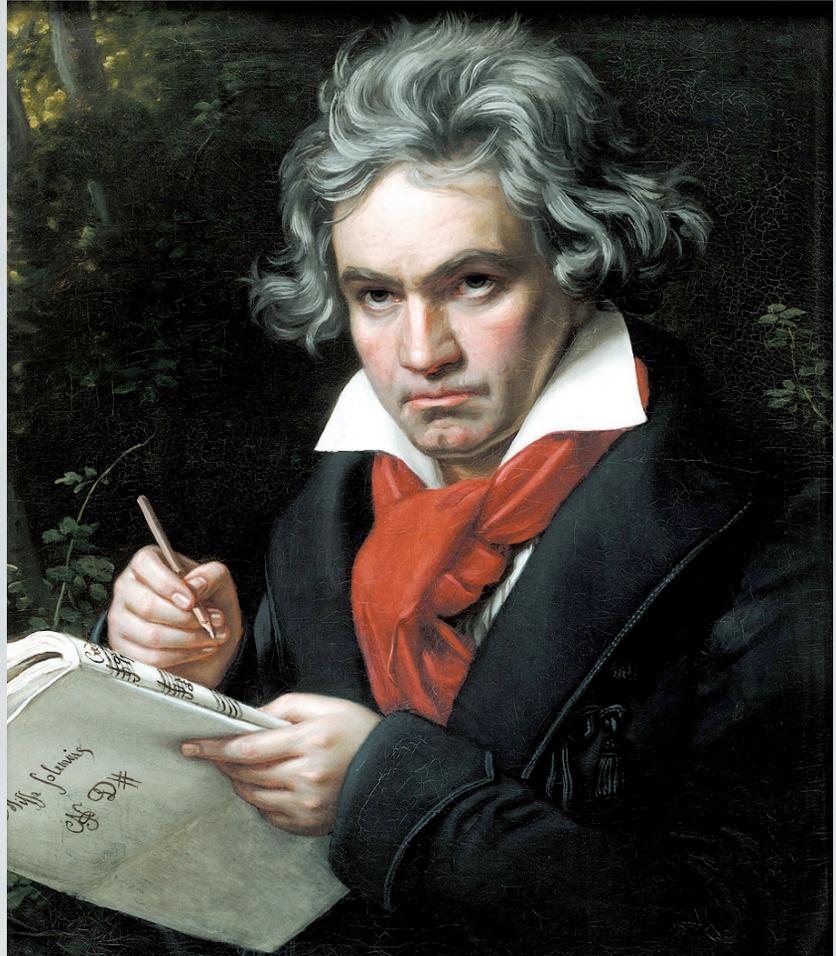
Salon Marceau de l'Hôtel de Ville.

Avec Christophe Beuzer, sax ténor, alto, soprano - Laurian Daire, orgue hammond, piano, rhodes - Sandro Zerafa, guitare - Oliver Degabriele, contrebasse - David Georgelet, batterie.

A l'occasion de la sortie de son premier disque 3/4/5, Christophe Beuzer vous propose un concert autour de compositions originales dans la mouvance du jazz actuel, quelque part entre Joshua Redman et Kenny Garrett. Il a reçu le 1er prix de composition du concours national de jazz de La Défense en 2007.

Une soirée musicale résolument vivante et moderne, légèrement teintée de diverses cultures musicales (latine, africaine ou orientale), pleine de joie et d'émotion, accessible à toutes les oreilles...

Tarifs : 5 € et 7 € - Réservation : 02 37 84 04 75.



Plus d'infos et d'extraits musicaux sur www.christophebeuzer.com.

Oeuvres de Beethoven pour piano et vents

Vendredi 4 février à 20 h 30.

Salon Marceau de l'Hôtel de Ville.

Avec Lydia Tanguy, piano ; Jean-Christophe Maltot, flûte traversière ; Catherine Coquet, hautbois ; Louis-Vincent Bruère, clarinette ; Christophe Gaurier, cor. Mathieu Moreaud, basson.

Au Programme : Sonate pour flûte et piano en si bémol majeur,

Trio pour flûte, basson et piano en sol majeur, Quintette pour piano et vents en mi bémol majeur.

Si le répertoire pour cordes et piano est assez vaste, les œuvres pour vents et piano sont beaucoup plus rares dans la production beethovenienne.

Ce programme est consacré à des pièces de jeunesse qui ont toutes été écrites par Beethoven avant 1800. Le piano y est traité le plus souvent de façon soliste et concertante.

Tarifs : 5 € et 7 € - Réservation : 02 37 84 04 75.

Enseignement musical gratuit pour 4 enfants de la Banda Beaulieu



Incroyables talents

La Ville a mis en place un dispositif de découverte de jeunes talents intéressés par la musique ou le chant et la pratique d'un instrument de musique.

Depuis septembre 2010 neuf enfants de CP ont intégré le dispositif aide aux jeunes talents au Conservatoire de Musique et de Danse. Ils y découvrent la musique et bénéficient de la gratuité des cours.

Parallèlement à ces enfants choisis après audition, quatre élèves de l'école Henri IV à Beaulieu les Petits-Clos ont été repérés. Ils appartiennent déjà à une for-

mation musicale puisqu'ils jouent dans l'orchestre d'école la Banda Beaulieu, animé par Emmanuel Van Cappel, professeur de trompette et de trois professeurs intervenants.

Ils vont intégrer le cursus du Conservatoire dès ce mois-ci, et rejoindre donc directement les classes de trompette, trombone et percussion. « Ces quatre élèves ont déjà deux années de musique derrière eux, mais c'est pour leur motivation particulière et leurs ap-

titudes exceptionnelles que nous les avons sélectionnés », précise Isabelle Rault-Brochet, adjointe chargée de la Culture. « Ils vont suivre un cursus complet (solfège, instrument, pratique collective) entièrement pris en charge par la Ville, ceci pour toute la durée du premier cycle d'études, soit quatre années. » D'ici la rentrée 2012, la Ville compte porter le nombre total de ces jeunes talents à trente.

Au Centre International du Vitrail

Formations à la technique du vitrail

Le Centre International du Vitrail propose des stages intensifs *Découverte du vitrail* sur 5 jours à toute personne manuelle ayant le goût des formes et des couleurs, aux professionnels du vitrail en recherche de perfectionnement, aux artistes plasticiens souhaitant connaître le vitrail.



Ces ateliers sont animés par Sylvie Roudaut et Jean-Marie Braguy, animateurs, formateurs confirmés et qualifiés.

Du 24 au 28 janvier : les techniques de peintures

Objectifs : Découvrir la peinture sur verre et ses règles à travers des modèles du moyen âge (XII^e-XIII^e siècles).

Contenu : Réalisation d'un vitrail peint en trait et lavis de grisaille d'après un modèle médiéval (Chartres, Bourges...). Choix du modèle, coloration, report, calibrage, débitage et coupe, peinture et cuissons, sertissage au plomb, soudage et masticage.

Coût du stage : 530 euros.

Du 17 au 21 janvier : vitrail et fusing

Objectifs : Découvrir la technique du fusing : les différentes gammes de verre (Color Fusing de Saint-Just, Bullseyes, Flosing...) et les produits complémentaires (frites, poudres, stringers, confettis...).

Contenu : Réalisation d'un vi-

trail associant les techniques du fusing, de la peinture sur verre et du vitrail traditionnel. Choix du modèle, réalisation d'échantillons, coloration et coupe, fusing, peinture, cuissons, sertissage au plomb, soudage et masticage.

Coût du stage : 600 euros.

Du 7 au 11 février : grisailles et jaunes d'argent

Objectifs : Progresser dans la découverte de la peinture sur verre à travers de nouveaux produits apparus au cours du XIV^e siècle et à travers de nouvelles techniques d'application et d'enlèvement de la peinture.

Contenu : Réalisation d'un vitrail peint (grisailles, modelés par enlèvement et jaunes d'argent) d'après

des modèles de la fin du moyen âge et de la Renaissance. Choix du modèle, peinture, cuissons, sertissage au plomb, soudage et masticage.

Coût du stage : 560 euros.

Du 21 au 25 février : grisailles et émaux

Objectifs : Perfectionnement à la peinture sur verre traditionnelle et découverte des styles de peinture avec les émaux transparents.

Contenu : Réalisation d'un médaillon et d'une vitrerie peinte d'après des modèles Renaissance et « Art nouveau ». Choix des modèles, peinture, émaillage, cuissons, sertissage au plomb, soudage et masticage.

Coût du stage : 560 euros.

L'adhésion au Centre International du Vitrail d'un montant de 35 euros pour 2011 est nécessaire pour s'inscrire aux activités proposées.

Informations, réservations :

Centre International du Vitrail 5 rue du Cardinal Pie

tél : 02 37 21 65 72 - fax : 02 37 36 15 34

contact@centre-vitrail.org

www.centre-vitrail.org - www.formations-vitrail.fr

Les dragons en folie !

Des dragons et dragonnes qui ont marqué l'histoire du monde envahissent la médiathèque et la bibliothèque Louis-Aragon en ce début d'année 2011.

EXPOSITION

DRAGONS EN FOLIE !

Réalisée par L'Imagier Vagabond, agence de promotion de l'illustration jeunesse, à partir du livre *Tendres Dragons*, Belin, 2007.

Des illustrations hautes en couleurs et riches de détails à la fois drôles et terrifiants de Philippe Henri-Turin, des textes fantasques, décalés et humoristiques de Sylvie Chausse donnent une vision époustouflante et titanesque de cet animal mythique. Des planches originales et diverses curiosités sont à découvrir dans les deux bibliothèques !

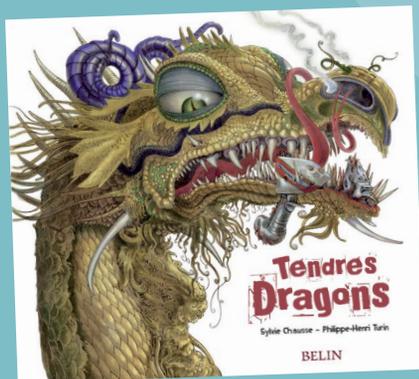
- > Du 6 janvier au 26 février
- > L'Apostrophe
- > Bibliothèque L.-Aragon

VISITE RACONTÉE DE L'EXPOSITION

DRAGONS EN FOLIE !

Par Sylvie Chausse (auteur) et Philippe-Henri Turin (illustrateur) du livre *Tendres dragons*.

- > Samedi 12 février
- > 11h, l'Apostrophe, auditorium



RENCONTRE / DÉDICACE

VIE ET MOEURS DES DRAGONS

Par Sylvie Chausse et Philippe-Henri Turin
Les dragonnes, les dragons et les dragonnets qui ont marqué l'histoire du monde. Un essai de dragonologie avec une présentation de leur vie quotidienne et des vertus qu'on leur prête. Les auteurs expliquent leur démarche artistique.

À partir de 9 ans. Public familial.

- > Samedi 12 février
- > 15h30, L'Apostrophe, auditorium

FILM

LE MUSÉE DES DRAGONS

De Vincent Amouroux, 2004, 52 mn.

Documentaire né de la découverte d'un film d'archives longtemps disparu et qui reste l'unique trace du Musée des Dragons de Reimsbourg, détruit durant la seconde guerre mondiale.

Anthropologues, historiens, paléontologues et zoologistes racontent leur quête du dragon, plongeant le spectateur moderne dans un monde d'enchantement et de peurs ancestrales.

En partenariat avec le Musée de Chartres, dans le cadre de l'exposition « Dragons ».

- > Samedi 15 janvier
- > 15h30, l'Apostrophe, auditorium

FILM JEUNESSE

DARK CRYSTAL

De Jim Hen son et Frank Oz, 1983, 90 mn.

Un autre monde, un autre temps à l'âge du fantastique. Jen et Kira sont à la recherche du cristal pour rendre à la tribu des sages leur place dans le monde.

À partir de 8 ans.

- > Mercredi 19 janvier
- > 15h30, l'Apostrophe, auditorium

FILM

L'HOMME QUI RÉTRÉCIT

De Jack Arnold, 1957, 1h21.

A la suite d'une contamination radioactive, un homme voit avec effarement son corps diminuer de taille. A tel point qu'il devient la proie d'un chat puis d'une araignée.

- > Samedi 22 janvier
- > 15h30, l'Apostrophe, auditorium

VEILLÉE CONTÉE

RENDEZ-VOUS SOUS L'AILE DU DRAGON

Histoires et contes lus par les bibliothécaires.

- > Vendredi 4 février
- > 18h, Bibliothèque Louis-Aragon

Médiathèque L'Apostrophe
1, bd Maurice-Viollette
28000 Chartres
Tél. : 02 37 23 42 00
apostrophe@ville-chartres.fr
www.bm-chartres.fr



l'apostrophe
MÉDIATHÈQUE DE CHARTRES

Le coin des philatélistes

Presqu'une enquête !

Un périple européen, des suppositions, une histoire de famille, des questions, des comparaisons, ... tous les ingrédients sont là !

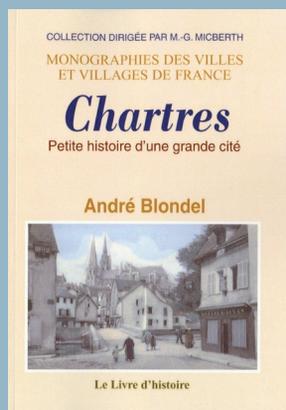
Quand en 1970, Gibraltar veut célébrer Noël par l'émission d'un timbre, que fait-il ? Il choisit bien sûr une nativité. Ce sera un vitrail, issu d'une église.

Mais où ? En Écosse, à Glasgow ! Étonnant ! Ce vitrail se trouve dans l'église de Notre-Dame du Perpétuel Secours à Glasgow, et se retrouve sur le timbre de Gibraltar... Il est facile à acquérir, est connu comme étant le dernier à utiliser la monnaie britannique et porte le numéro 238. Son suivant sera émis avec une valeur faciale en monnaie décimale. Mais plus étonnant ! Notre périple européen, de Gibraltar jusqu'en Écosse, nous ramène à



Chartres. En effet, la réalisation de cette œuvre fut confiée aux Ateliers Guy Soleille, gendre de Gabriel Loire. Et nos investigations nous apprendront, que c'est tout simplement ce dernier qui dessina le projet de cette œuvre. Affaire chartreuse classée !

Jean-Francis RESSORT
Président du Cercle
Philatélique Chartreain
philachartres.over-blog.fr



Vient de paraître

Chartres, petite histoire d'une grande cité

Par André Blondel.
Ed. Le Livre d'histoire.

Cet ouvrage s'insère dans la collection Monographies des villes et villages de France. Il est la réédition d'un ouvrage intitulé Chartres, petite histoire d'une vieille cité, publié en 1906 et écrit par André Blondel, ancien conseiller municipal, ancien secrétaire de la SAEL.

Les rencontres d'Albert Blanchard

Pierre Etaix

Je rencontre Pierre Etaix à Vendôme où il présidait l'ouverture du Festival. Invité d'honneur de cette 19^e édition, il nous présente *Le grand amour*, un film de 1969. Au même titre que *Yoyo* (1964) et *Le soupirant* (1962), il a fait l'objet d'un litige relatif aux droits, empêchant son exploitation. La version intégrale, restaurée, de Pierre Etaix est à nouveau visible. Pierre Etaix a travaillé avec les plus grands : Robert Bresson, Jacques Tati, etc.

De nombreux prix ont jalonné sa carrière : le prix Louis Delluc en 1963, le prix du film comique de Moscou, le grand prix du Festival d'Acapulco, le grand prix du cinéma français.

Homme simple et généreux, il reste un des plus grands comiques de notre temps.



Zaz, une révélation

Un « p'tit bout de bonne femme », pleine de talent. Des textes. Un jeu de scène qui surprend. Elle me fait penser à Guilletta Massina, la Strada de Fellini). Il ne lui manque que le nez rouge ! On la découvre seulement aujourd'hui mais elle vit de sa musique depuis dix ans, en France, mais aussi au Japon, en Colombie, en Égypte, en Sibérie. Un parcours étonnant ! Le théâtre de Chartres était plein à craquer le 16 décembre dernier pour l'applaudir. Je l'ai retrouvée au foyer, disponible, complice, se prêtant à une séance de photos. Bref, pour un moment très agréable, en sa compagnie.



Mots fléchés « Autour du vitrail »

Les définitions sur fond jaune se rapportent précisément au thème

		À point Messieurs Œuvre sur maquette		Pognon Demi rond	Bus Peau tannée Allonge				Aires sablées Colle
	Vend du vair Utilise la dextre Unirent			Pronom Railleur	Choisies				
Son identité Son pseudo.	Posé Bretons Bas de robe					Contour en plomb		Conjonction Enveloppé	
						Mesure			
							Celui de la Méduse est connu		Les fabrique
Allez ! Colonne	Butée Farine					Révisé			
						Continent Sale mouche			
Assimilées Anneau			Ventilateurs		Prénom Petit filet				Procédé adroit
Donc su		Contée Astiquera						Sigle de chez nous	
Nom de son atelier				Utilisa Sure				Singe Gaies	
			Chauffe le Nil		Cité italienne				
Carrière de papier Écran Dédié	Brûler Arbres « ulmus »						En mer Pronom		
		Règle Presque fine			Stands Sigle basque				
						Liés Ex ONU			
Cavité Grande fenêtre	Danses Contracté						Demie mouche Radium		
					Côté au soleil				© JFR 2010
Prendre l'air Grand pays			À lui		Fichus				

Solution des mots fléchés le mois prochain.

Les Rendez-vous du muséum

Les métiers de la police scientifique

Mardi 1^{er} février à 20h30

Par **Jean-Luc Georges**,
Ingénieur de Laboratoire Coordinateur scientifique en Traces papillaires, Balistique et Documents,
Mercedes Guillerd,
Ingénieur Principal responsable communication pour l'INPS,
et **Laurence Dujourdy**,
Ingénieur de Laboratoire responsable de la prospective, du développement et du partenariat.

L' Institut national de police scientifique, « INPS », a été créé par l'article 58 de la loi 2001-1062 du 15 novembre 2001, et organisé par le décret 2004-1211 du 9 novembre 2004.

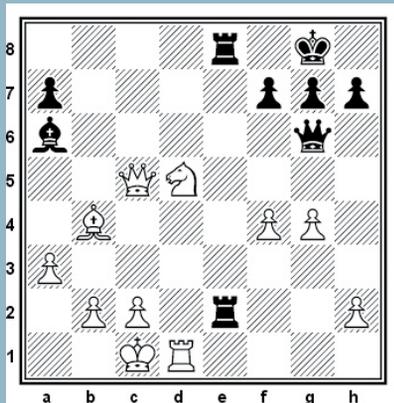
L'INPS est un établissement public administratif de l'Etat, placé sous la tutelle du Ministère de l'Intérieur, exercée par la Direction générale de la Police nationale. Personne morale experte près la Cour d'appel de Lyon, il est chargé de procéder à tous les examens et analyses scientifiques qui lui sont demandés par les autorités judiciaires et les services de police ou de gendarmerie. L'INPS est composé d'un service central et d'un réseau géographique de 6 laboratoires répartis sur l'ensemble du territoire : le Laboratoire de Toxicologie de Paris, les Laboratoires de Police Scientifique de Lille, Lyon, Marseille, Paris et Toulouse.

Son atout majeur réside dans la pluridisciplinarité et le croisement des compétences. Nos exposés de ce jour auront pour objectif d'expliquer que l'INPS s'impose comme acteur incontournable de toute exploitation analytique au

Trouvez l'astuce!

Le thème de ce problème est l'attaque par Rayon X ! Quel est le meilleur coup pour obtenir l'avantage? Piste de réflexion : regardez toujours les conséquences de chaque échec.

Les blancs ont le trait



Pour jouer aux échecs à Chartres, contactez **Nigel DUKE**
au 06 88 01 15 56,
email : nigel-duke@orange.fr
ou consulter notre site web :
www.chartres-echecs.fr

Cours débutants: mercredi 16 h
Ouvert le samedi à 14h30
Association Jeanne d'Arc
89 rue du Grand Faubourg
28000 Chartres

Solution au problème du n°96
1. Cxf7+ Rxf7 2. Cg5+ (le roi est cloué) Rg8 3. Cxh3



profit de tous les services d'investigation et de l'autorité judiciaire.

Au Centre universitaire de Chartres,
21 rue de Loigny-la-Bataille à Chartres.
Stationnement au parking « visiteurs ».
Entrée libre dans la limite des places disponibles.
Renseignements :
Muséum,
02 37 28 36 09
et Centres.Sciences,
02 38 77 11 06.

LE DRAGON

Musée des enfants



Jusqu'au 9 octobre 2011

Musée
des Beaux-Arts
de Chartres

Chartres



Tribunes de l'opposition

BONNE ANNÉE 2011 ?



Voici les vœux que le maire de Chartres, ne pourra pas exprimer dans les 30 autres pages de ce numéro de Votre Ville, publication de propagande, où le tape à l'œil prime sur l'information :

- Aux locataires des H.L.M. qui voyez vos loyers augmenter encore,
- Aux bénévoles, aux salariés et surtout aux résidents du Foyer d'Accueil Chartrains auxquels la Ville a supprimé la subvention permettant l'accueil des SDF dans des structures temporaires,
- A ceux qui n'ont pas ou plus les moyens d'aller à la piscine/patinoire et au squash,
- Aux utilisateurs des parkings souterrains de Chartres qui vont continuer à se faire racketter par Q-park,
- Aux résidents du centre ville qui devront payer leur abonnement entre 4 et 9 % de plus par mois,
- Aux parents d'élèves dont les tarifs des cantines, de l'Apostrophe ont augmenté. La Ville ne vous aidera pas non plus, pour les voyages scolaires de vos enfants.

Nous aurions pu vous souhaiter d'autres vœux, si la majorité municipale avait accepté nos propositions de ne pas augmenter les tarifs municipaux, le prix des parkings, etc...

Chartres, devient une Ville de plus en plus cher à vivre.

Nous, élus socialistes et Républicains défendront toujours une ville au service de tous, une ville accessible à tous, des services publics de qualité car nous pensons qu'une politique municipale doit en priorité permettre à ses habitants, quelque soit leurs origines, quelque soit leur quartier, de vivre ensemble dans les meilleures conditions.

Un autre projet politique existe pour votre Ville, nous continuerons de le défendre, pour vous, en 2011.

Bonne et heureuse année 2011 à tous. Malgré tout.

En haut : Noël BILLARD, Ghislaine DANE,
Nicole SIRANDRE

En bas, Myriam BIYADI, David LEBON, Sophie DARMON, Alain CABARET

Contact : elus.sr.chartres@gmail.com

ENCORE LE PARKING !



Presque tous les mois, une délibération du conseil municipal concerne le parking.

Le mois dernier, le rapport annuel Q Park révélait que 500 000 € remontait chaque année vers le siège, au titre de mystérieux frais de gestion.

Le mois d'avant, il avait fallu voter l'amodiation (c'est-à-dire en bon français : la vente) de 100 places de parking par Q Park à la Ville de Chartres. Pour la modeste somme de 2 millions et demi d'euros. Une paille.

Conseil municipal du 16 décembre : le Maire a fait voter une nouvelle augmentation des tarifs, de 2,6 % prétend-il, soit un gros pourcent de plus que l'inflation, sous forme d'une réduction de la durée pour le prix antérieur. Genre : les suppositoires restent au même prix, mais vous en avez un de moins dans la boîte...

Mais ce n'est pas tout : le bouquet, sans doute pas final, c'est la transaction que la majorité a voté joyeusement, toujours le 16 décembre.

Vous la retrouverez sur le site www.modem28.com.

Sous prétexte que, dans le contrat entre Q Park et la Ville, celle-ci aurait dû racheter 50 places au 1^{er} janvier 2008, et encore 50 places au 1^{er} janvier 2010, et qu'elle ne l'a pas fait aux bonnes dates, Q Park réclamait plus de 520 000 €, au titre de l'actualisation des prix selon une magnifique formule mathématique, et encore plus de 70 000 € au titre des « charges d'amodiatrice ». Bref, Q Park voulait 600 000 € de rabe ! 2,5 millions avant les fêtes, il est vrai, c'est un peu juste pour les étrennes...

Tout fier de sa prévoyante gestion, M. GORGES a négocié à seulement 300 000 €.

Quel talent ! 300 000 € de nos impôts pour avoir payé en retard 2,5 millions des places de parkings inutiles...

M. GORGES disait : « *les usagers paieront le parking, pas les contribuables* ».

Comme on ne peut pas croire qu'il ait menti, alors cela signifie qu'il s'est fait avoir dans les grandes largeurs par une société autrement plus maline que lui.

Ainsi, non seulement les usagers paient trop chers, mais les contribuables aussi passent à la caisse.

Quel talent, vraiment !

2010 a été l'année Q Park. Souhaitons que 2011 soit celle des Chartrains.

Bonne année à tous.

Eric Chevée
modem-chartres@orange.fr

BÉNÉVOLES, FAITES LA DIFFÉRENCE !



Voici le slogan choisi par l'Union Européenne pour lancer cette nouvelle année.

Ce sera la célébration de l'engagement sans contrepartie de ces milliers d'hommes et de femmes qui consacrent une partie de leur temps libre au service d'autrui dans leur quartier, leur ville, à l'école, dans un hôpital ou un club de sport par

exemple à Chartres ou ailleurs.

Ce sera aussi un défi lancé aux non-bénévoles pour qu'ils se mettent à changer les choses eux aussi.

Mais le bénévolat évolue. De nouvelles formes de solidarité voient le jour comme le *bénévolat de compétence* : mettre au service d'associations de solidarité les compétences d'un professionnel. Aujourd'hui, pour être efficace, une association a besoin de plus en plus de savoir-faire. Alors mettre en lien des professionnels actifs ou retraités qui veulent donner un peu de leur temps et des associations. Voilà qui est une démarche intéressante car elle renforce l'autonomie et la force de ces associations. Beaucoup sont fragiles car elles ont besoin de subventions pour se développer ou pour tout simplement fonctionner. Elles sont pieds et poings liés au pouvoir en place.

Et Chartres n'échappe pas à la règle. Le dernier Conseil municipal en est l'illustration.

Mais parler d'engagement dans cette tribune c'est aussi parler des élus et de leur avenir. Combien parmi eux mettent en veille ou arrêtent leur activité professionnelle pour se consacrer à leur mandat ? C'est une réalité qui explique pourquoi certains « s'accrochent » à leur siège. S'ils ne sont pas réélus, ils perdent tout. À ne pas oublier si on veut comprendre parfois les politiques et leur comportement...

*Du fond du cœur,
je présente à chacun d'entre vous
mes vœux les meilleurs
pour cette nouvelle année.*

Nadège Gaujard
nadege.gaujard@gmail.com

LES ÉLUS DE LA MAJORITÉ
VOUS SOUHAITENT LA MEILLEURE
DES ANNÉES 2011.

Le récent vote du budget a d'ailleurs inscrit les lignes de force de notre action municipale pour l'année à venir : la priorité aux investissements, des réductions de charges de fonctionnement, des hausses de tarifs municipaux calquées sur la hausse générale du coût de la vie, et le tout dans un cadre de sagesse fiscale sans équivalent dans notre pays.

Depuis dix ans, vous les Chartrains pouvez vérifier la constance de cette action et son respect des engagements pris en 2001 puis en 2008.

On attendrait donc que l'opposition critique, comme c'est son rôle, mais en tenant compte de ces vérités dix fois répétées. Il n'en n'est rien, malheureusement.

Au lieu de nous inciter à faire davantage, le représentant d'un centrisme dévoyé à gauche annonce mois après mois que la catastrophe est pour demain. Comme si sa capacité d'analyse était restée « au parking » de l'Apocalypse.

Les autres opposants sont tombés dans l'eau de rose : en bon socialistes, ils critiquent toutes les hausses de tarifs publics, même les plus limitées, sans jamais dire qui d'autre devrait payer la facture. Faites leur confiance, disent-ils, ils raseront gratis le moment venu.

On sait ce que cela veut dire : si par malheur ce moment arrivait, ils sauraient vous ressortir très vite leurs belles théories sur « l'impôt républicain ».

Le dernier débat budgétaire a apporté la preuve ultime de cette étroitesse d'esprit. Les oppositions ont voté comme un seul homme les subventions en nette hausse octroyées aux meilleurs clubs chartrains. Toutes les subventions, sauf une, celle du Football Club de Chartres.

Un seul membre de l'opposition a argumenté de façon crédible, au motif de ses expériences malheureuses passées. Car chacun peut en effet conserver en mémoire tel ou tel exemple de cette folie des grandeurs qui saisit les élus comme les dirigeants sportifs : l'histoire du foot à Lucé reste à cet égard exemplaire.

Le débat a permis de répondre à l'inquiétude somme toute légitime de cet homme. La discussion a mis en évidence que ce risque de démesure pouvait guetter toutes les disciplines, et pas seulement le football.

Mais les socialistes et leur supplétif centriste sont restés sur leur position : ils n'ont pas voulu voter les crédits du football, alors, répétons-le, qu'ils avaient voté tous les autres... Allez comprendre pourquoi, faute d'arguments...

Alors, nous les élus de la majorité, nous allons vous dire pourquoi ils n'ont pas voté la subvention du foot : tout simplement parce que le Président du FCC n'est autre que Gérard Cornu, par ailleurs Sénateur UMP.

Le problème de cette gauche, c'est qu'elle n'a même pas le courage d'assumer son vote partisan. Les footballeurs, et les autres, apprécieront...

Le groupe des élus de la majorité

INFO SERVICE URBANISME

Pour une meilleure qualité d'accueil et permettre l'instruction des dossiers de façon plus performante, le service urbanisme réglementaire et opérationnel n'est plus ouvert au public le mardi matin depuis le 15 novembre 2010. Les horaires d'ouverture au public sont désormais de 9h à 12h tous les matins de la semaine sauf le mardi, et de 14h à 17h tous les jours de la semaine. Centre Technique Municipal, 2 rue Edmond Poillot

RÉSEAU SANTÉ OUTABAC 28

Réunions d'aide à l'arrêt du tabac et consultations individuelles de tabacologie. Gratuit.

Prochaines réunions à Chartres : jeudi 6 janvier 2011 à 17h30 et mardi 8 février 2011 à 17h30.

Renseignements et inscriptions : RST28 au 02 37 30 31 05.

SOIRÉE D'INFORMATIONS AUX FAMILLES

Maladies psychiques : les traitements.

Vendredi 14 janvier 2011 à 19h, salon Marceau de l'Hôtel de Ville. Soirée animée par le Dr Michel Preel, psychiatre. Entrée gratuite.

Renseignements, tél : 06 09 67 96 76. mpf.unafam28@laposte.net

CAFÉ PHILO

Le prochain café philo se déroulera au bar le Parisien de 17h à 19h le samedi 8 janvier, sur le thème : « L'art peut-il être considéré comme un besoin vital ? »

Contact :

Bertrand, tél. 06 80 40 93 41, <http://cafephilochartres.free.fr>

SPEED DAYTING SAINT-VALENTIN

Le Speed Dayting permettra de mettre en relation des célibataires qui auront 7 minutes pour faire connaissance autour d'une table. En fin de soirée les organisateurs mettront en rapport ceux qui souhaitent se revoir mutuellement.

Anonyme, simple et rapide, cette méthode de rencontre est parfaitement adaptée au monde moderne. Ouverte à tous, une soirée dansante animée par un DJ suivra.

Speed Dayting le samedi 5 février 2011 à 20h.

Maison Pour Tous de Rechèvres, 13 avenue de la République.

Renseignements-Inscriptions (limitées à 10 femmes et 10 hommes) :

association Rechèvres Bas Menus Animation.

Tél. : 02 37 21 33 76 (H.B.).

UNTERRAIN À DISPOSITION

La commune libre de Saint-Brice loue pour toute manifestation (vin d'honneur, mariage, repas champêtre, fête familiale...) un terrain arboré, entièrement clos

et aménagé de 3000 m².

Il comprend des locaux couverts avec chambre froide, points d'eau chaude et froide et une tente de 120 m².

Renseignements tél. 02 37 34 05 13 ou 06 76 59 41 88.

AUTOUR DES CONTES D'ANDERSEN

Une animation autour des Contes d'Andersen, Le Rossignol, est offerte dans les écoles primaires sur réservation les 7, 8 et 10, 11 février 2011 (4 interventions) par la Cie de Marionnettes *Les Châteaux de Sable*, en résidence à la salle Doussineau pour la préparation du spectacle Poucette ou la petite fiancée le 2 avril 2011

reservation.doussineau@ville-chartres.fr

Tél 02 37 23 41 44.

CINÉ CLAP

11 janvier : Senso de Luchino Visconti (Italie. 1954. 1h55)
15 février : soirée courts métrages Auditorium de la médiathèque Apostrophe.

BELOTE À LA MPT DE RECHÈVRES

Organisée le samedi 15 janvier à 14h.

CONCERT LYRIQUE

Organisé par le Rotary Club de Chartres vendredi 14 janvier à 20h30, dôme de la CCI, pour aider de jeunes étudiants à poursuivre leurs études. Programme: Offenbach, Puccini, etc. 20€.

Renseignements et réservations au 02 37 51 06 03 ou 06 15 35 08 56.

Solution des mots fléchés du numéro de décembre		P	S		A	V	O						
		F	O	U	R	R	E	U	R	S			
		C	I	C	I	N	D	E	L	E			
			S	C	E	A	U			N			
	C		A		S	I	N	G	L	E		E	
	C	H	A	R	R	O	N		E	C	L	O	S
	L	A	I	T	A	N	C	E		O	I	N	T
	E	R	R	E		N	T	M		R	A		R
		P	E	S	A	I		M	I	E	N	N	E
	D	E	S	I	R	E	R	A			E	E	
	U	N		E	T	R	E	N	N	E		T	T
		T	U	N	I	S		C		V	O	T	O
	E	I	N		S		C	H	A	I	N	O	N
	T	E	I	N	T	U	R	E		E		I	N
		R	O	U	E	R	I	E		R	E	E	E
	U		N	E		N	A		O	S	T		L
	S	A	S		M	E	R	O	U		U	C	I
		R		D	O		D		F	E	V	R	E
	S	A	V	E	T	I	E	R		V	A	I	R



AU COMPA

La fin de la faim/Comment nourrir les hommes ?

Jusqu'au 15 août 2011

Alors qu'une personne sur six souffre de la faim dans le monde, le Compa souhaite sensibiliser le public aux grands enjeux de la question de l'alimentation : Comment nourrir de plus en plus d'hommes tout en préservant la planète ? Faut-il produire plus, produire durable, produire équitable ?

Dans le cadre du thème sur la faim :

L'exposition-installation

Manger des yeux

de Jean-Luc Parant

jusqu'au 15 août 2011

Le Compa Pont de Mainvilliers

28000 Chartres tél. 02 37 84 15 00

www.lecompa.fr



AU MUSÉE DES BEAUX-ARTS

La peinture sous verre jusqu'au 27 février 2011

La collation – N.M. SPENGLER
(1757)

Coll. J. GEYSSANT

La peinture sous verre est une technique artistique ancienne connue en Occident depuis l'Antiquité.

Elle connaît son apogée pendant la Renaissance et nous est familière grâce aux devantures de boutiques du XIX^e siècle qui ont utilisé cette méthode.

L'exposition se propose, au travers de nombreux exemples, de retracer les belles heures de cette technique tombée dans l'oubli en Occident.

Renseignements :
02 37 90 45 80.



Rappel : l'affichage du permis de construire est obligatoire

Dès l'obtention du permis de construire, un panneau doit être apposé conformément aux articles A.424-1 à A.424-4 du code de l'urbanisme.

C'est au bénéficiaire de l'autorisation (ou le déclarant) d'effectuer l'affichage.

Le défaut d'affichage constitue une infraction pouvant être relevée par la Mairie.

Les dimensions du panneau doivent être supérieures à 80 cm.

Les indications doivent être, et demeurer lisibles pendant toute la durée du chantier, depuis la voie publique ou un espace ouvert au public.

Déclarations Préalables déposées

MME AUBERT LEONNE	8 ALLEE DU HAMEAU GABRIEL PERI	REPLACEMENT DE PERSIENNES
CUIR ET FLAMMES	14 PLACE DU CYGNE	MODIFICATION DE FACADE COMMERCIALE
SOCIETE GENERALE	15 RUE SAINTE MEME	CREATION D'UN ACCES PMR
M MME BARRETT	6 RUE DES ECUYERS	REPLACEMENT DE 4 FENETRES
M MME MAISONS	15 RUE DU REMPART CHATELET	REFECTION DU MUR DE CLOTURE SUR RUE
M LE PIVAIN BERNARD	17 CLOITRE NOTRE DAME	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
MME LECUYER EUGENIE	14 RUE SAINT CHERON	TRAVAUX DE RAVALEMENT DE FACADE
COPROPRIETE RUE DE LA BRECHE	2-4-6-8 RUE DE LA BRECHE	REFECTION DES 52 LUCARNES DE LA RESIDENCE
M GARY BRUNO	16 RUE DE LA TANNERIE	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
M GOURDON JACQUES	19 CLOITRE NOTRE DAME	REFECTION DE COUVERTURE ET TRAVAUX DE FACADE
MME DELACHAUME DENISE	62 RUE D'ABLIS	DEMOLITION ET RECONSTRUCTION D'UN MUR
M BOUTRY JACQUES	16 RUE CHAUVEAU LAGARDE	CREATION DE CHASSIS DE TOIT
M CHANTRIER ANTOINE	86 RUE DU GRAND FAUBOURG	INSTALLATION D'UNE BARRIERE DE PARKING
LMVP LA PASSACAILLE	30 RUE SAINTE MEME	RENOVATION DE FACADE COMMERCIALE
M BOURDEAU JEAN LOUIS	21 RUE DE LA PREVOYANCE	POSE DE CHASSIS DE TOIT
MME FILLIETTE NICOLE	29 RUE DU GRAND FAUBOURG	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
MME PAGES MARINE	22 RUE DU MOULIN A VENT	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
MME HOYAU MICHELINE	71 RUE DU GRAND FAUBOURG	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
MME FILLIETTE NICOLE	41 RUE DU GRAND FAUBOURG	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
M MAZURIER FREDERIC	58 RUE DU GENERAL GEORGE PATTON	CONSTRUCTION D'UN MUR
M BOCCHIALINI WILLY	20 RUE PAUL SABATIER	TRAVAUX DE COUVERTURE ET CHASSIS DE TOIT
EDF	117 RUE DE SOURS	REPLACEMENT DE PORTES SUR BATIMENTS INDUSTRIELS
M PINCHON BRUNO	6 RUE DE LA MAIRIE	MODIFICATION DE FACADE
ECOLE ST JEAN	18 RUE DU FAUBOURG ST JEAN	CONSTRUCTION D'UN PREAU
M CLEVY LAURENT	14 RUE REMI BELLEAU	TRAVAUX D'ISOLATION ET DE RAVALEMENT
M DAPSENCE GERARD	11 RUE VICTOR GILBERT	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
MME AUGUSTO AURORA	37 RUE NICOLE	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
RTE - GIMR	RUE ROBERT LEGUE	CONSTRUCTION D'UN LOCAL TECHNIQUE
PHONECITY	33 RUE NOEL BALLAY	RENOVATION DE FACADE COMMERCIALE «ORANGE»
M BOISSIERE ROGER	21 RUE DU FAUBOURG LA GRAPPE	REPLACEMENT D'UNE PORTE
CHARTRES METROPOLE	2 ESPLANADE DE LA RESISTANCE	MODIFICATION DE FACADE
GROUPE LEADER TRAVAIL TEMPORAIRE	19 RUE DU GRAND FAUBOURG	MODIFICATION DE FACADE
MME BELT SYLVIE	21 RUE DE L'ARBRE DE LA LIBERTE	TRAVAUX DE CLOTURE
FONCIA BRETTE	19 CLOITRE NOTRE DAME	REPLACEMENT DE CHASSIS DE TOIT
M LEBE MICHEL	12 RUE JULES COURTOIS	RAVALEMENT DE FACADE ET POSE D'UN PORTAIL COULISSANT

Déclarations Préalables délivrées

VILLE DE CHARTRES	8 CLOITRE NOTRE DAME	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
SCI DU 7 RUE SAINTE MEME	7 RUE SAINTE MEME	TRAVAUX DE RENOVATION DE FACADE
M BECUWE GERARD	5 RUE NICOCHE	POSE DE VOLETS ROULANTS
M NAUDINET SEBASTIEN	8 RUE DES VIGNES	TRAVAUX DE CLOTURE
NOVO NORDISK CHARTRES	45 AVENUE D'ORLEANS	TRAVAUX DE CLOTURE ET INSTALLATION D'UN ELEVATEUR PMR
M FLIPPE JEAN-MICHEL	1 RUE DU PETIT RACHIGNY	TRAVAUX DE CLOTURE
MME LOCHOU SOPHIE	47 RUE GUYNEMER	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
M KUBICKI ANDRE	20 RUE DE RECHEVRES	TRAVAUX DE CLOTURE
M DEZELUS PASCAL	1 RUE DE RECHEVRES	MODIFICATIONS DE FACADES

SCI REVERDY MAIGNON	32 RUE DE REVERDY	REMPLACEMENT DE MENUISERIES - TRAVAUX DE RAVALEMENT ET COUVERTURE
MME BARBAZ VALERIE	21 RUE SAINTE MEME	RENOVATION DE FACADE COMMERCIALE
M CIRADE XAVIER	140 RUE GABRIEL PERI	POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES
MME POIRRIER RENEE	74 RUE SAINT CHERON	POSE DE VOLETS ROULANTS
SAS LOCAPOSTE	3 RUE DE BETHLEEM	REFECTION FACADE
SAS CAMAIEU INTERNATIONAL	8-10-12 RUE MARCEAU	RENOVATION DE FACADE COMMERCIALE
HOPITAUX DE CHARTRES	1 RUE SAINT MARTIN AU VAL	CONSTRUCTION D'UN ABRI, AIRE DE LAVAGE ET DIVERS
SARL ESSARS - DEGAS	37 RUE DES CHANGES	TRAVAUX DE RAVALEMENT DE FACADE
CABINET FRENEAUX	21 - 23 RUE DES CHANGES	RAVALEMENT DE FACADE
M MME BESNARD	11 RUE HENRI MACE	CONSTRUCTION D'UNE VERANDA
ESPACE TRANSACTIONS	54 RUE DU BOURGNEUF	DEMOLITION GARAGE ET DIVISION PARCELLAIRE
LA CANTINE	6 RUE DE LA VOLAILLE	INSTALLATION D'UN CONDUIT D'EXTRACTION DANS COUR ARRIERE
MME GIRARD MILLET SOPHIE	12 RUE VIOLETT LE DUC	POSE DE CHASSIS DE TOIT
MME AUBERT LEONNE	8 ALLEE DU HAMEAU GABRIEL PERI	REMPLACEMENT DE PERSIENNES
MME DELACHAUME DENISE	62 RUE D'ABLIS	DEMOLITION ET RECONSTRUCTION D'UN MUR
M BOURDEAU JEAN LOUIS	21 RUE DE LA PREVOYANCE	POSE DE CHASSIS DE TOIT
MME PAGES MARINE	22 RUE DU MOULIN A VENT	REMPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
M MAZURIER FREDERIC	58 RUE DU GENERAL GEORGE PATTON	CONSTRUCTION D'UN MUR
M BOCCHIALINI WILLY	20 RUE PAUL SABATIER	TRAVAUX DE COUVERTURE
EDF	117 RUE DE SOURS	REMPLACEMENT DE PORTES SUR BATIMENTS INDUSTRIELS

Permis de Construire déposés

SCI DES 3 PONTS	ROUTE DE PATAY	MODIFICATION DES AUVENTS DE FACADE
M AUGUSTO ANTONIO	6 CHEMIN DES GRANDES PLANTES	CONSTRUCTION D'UNE MAISON D'HABITATION (PC MODIFICATIF)
MME LOPERA MARIE-JULIA	73 RUE SAINT CHERON	CONSTRUCTION D'UN ABRI A VOITURE
M MME MACARY - FREON	54 RUE DU BOURGNEUF	CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE
M VERLY ALEXIS	36 RUE DU BOURGNEUF	DEMOLITION ET SURELEVATION PARTIELLE D'UNE HABITATION
M MME VECCHIO	34 RUE DE LA CROIX BLANCHE	CONSTRUCTION D'UN GARAGE
SCI LES NOUVELLES OUVERTURES	RUE REAUMUR	EXTENSION D'UN BATIMENT INDUSTRIEL

Permis de Construire délivrés

M ALVAREZ PEREZ ABEL	5 IMPASSE DES CASTORS	EXTENSION D'UNE MAISON D'HABITATION
M PAILLUSSON GAETAN	4 RUE DES JUBELINES	TRANSFORMATION D'UN GARAGE EN PIECE D'HABITATION
SAS MEDICA FONCIERE 28	10 A 14 RUE DU MOULIN A TAN	REAMENAGEMENT DE LOCAUX ET CREATION D'UN LOCAL GROUPE ELECTROGENE
M GUIGNARD PIERRE	16 -18 RUE DE LA CORROIERIE	TRANSFORMATION D'UN LOCAL COMMERCIAL EN LOGEMENT
M DEMAY YANN	10 RUE BLERIOT	CREATION D'UNE TERRASSE
SCI DU PARC ANDRE	87 - 89 BIS RUE DE SOURS	DEMOLITION ET CONSTRUCTION D'UN BATIMENT DE 3 LOGEMENTS
FONDATION D'AUTEUIL	3-5-5BIS RUE DE LA CROIX JUMELIN	TRANSFORMATION HABITATION EN MAISON D'ENFANTS A CARACTERE SOCIAL
M MME GOUSSARD	18 RUE DE VARIZE	TRAVAUX D'EXTENSION
MME LOPERA MARIE-JULIA	73 RUE SAINT CHERON	CONSTRUCTION D'UN ABRI A VOITURE
CHARTRES AMENAGEMENT	57 AVENUE JEAN MERMOZ	DEMOLITION D'UNE MAISON D'HABITATION

Permis de Démolir délivrés

MMA IARD	7 AVENUE MARCEL PROUST	DEMOLITION DE LA PISCINE
M MME TORUK	98 RUE DE SOURS	DEMOLITION D'UNE VERANDA
M DESNOTS DOMINIQUE	17 RUE SAINT THOMAS	DEMOLITION DE DEUX GARAGES
MME PEIGNEY MARIE ANNICK	12 RUE DU FAUBOURG GUILLAUME	DEMOLITION D'UNE SOUCHE DE CHEMINEE

COMPTE RENDU SUCCINCT ET ANALYTIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU JEUDI 25 novembre 2010

LE CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre GORGES, Député-Maire de Chartres :

- OBSERVE une minute de silence en hommage au Docteur Marc DARMON, ancien conseiller municipal de Chartres, entre 1989 et 2001, récemment décédé.

- DESIGNER Monsieur BOURZEIX, conseiller municipal, Secrétaire de Séance.

- PREND connaissance des décisions prises par le Maire en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

- OBSERVE une minute de silence en hommage au Docteur Marc DARMON, ancien conseiller municipal de Chartres, entre 1989 et 2001, récemment décédé.

- ENTEND diverses communications de Madame MESNARD, Conseillère Municipale :

- Le pot de miel qui a été distribué aux élus est le résultat de la récolte des ruches posées aux terrasses de la Médiathèque. La récolte a été de 120 kg au printemps et 120 kg cet été. Ce miel est un nouvel objet de promotion et de communication.

- La « Fleur d'Or » a été attribuée pour une année à la Ville de Chartres.

- Le Collège Victor Hugo a reçu une mention au « trophée vélo 2010 » pour le projet « pédaler pour nager » qui a été récompensé.

ORDRE DU JOUR

CHARTRES METROPOLE

1. Grande Agglomération – Désignation des représentants de la Ville de Chartres :

- PROCEDE à l'élection, au scrutin secret à la majorité absolue, des représentants de la Ville de Chartres appelés à siéger au Conseil Communautaire de la nouvelle Communauté d'Agglomération :

Messieurs Chevée, Lebon, Cabaret, Billard, Mesdames Darmon, Biyadi, Dané, Sirandré ne participent pas au vote

- DECLARE élus membres TITULAIRES :

- Monsieur GORGES Jean-Pierre

- Monsieur GEROUDET Patrick

- Madame FROMONT Elisabeth

- Madame CHEDEVILLE Maria

- Monsieur MASSELUS Franck

- Madame MILON Janine

- Madame DORANGE Karine

- Monsieur MALET Alain

- Monsieur TEILLEUX Michel

- Madame ELAMBERT Jacqueline

- Monsieur GUERET Daniel

- Monsieur MARTIAL Rémi

- Monsieur LHUILLERY Laurent

- Monsieur ROLO José

- Madame BARRAULT Elisabeth

- Monsieur PIERRAT Alain

- Monsieur GORGE Christian

- Madame DUTARTRE Domini-que

- Madame MESNARD Isabelle

- Monsieur MAYINDA Pierre

- DECLARE élus membres SUPPLEANTS :

- Monsieur MALLET Pascal

- Monsieur CONTREPOIS Alain

- Monsieur BAROCHE Jacky

- Madame CRESSAN Geneviève

- Monsieur BOURZEIX Jean-Jacques

- Madame DELCROIX Anne

ADMINISTRATION GENERALE

2. Société publique locale d'aménagement « Chartres Aménagements » - Société d'Economie Mixte Locale « Chartres Développements » - Désignation des représentants de la Ville de Chartres :

- DESIGNER :

- Monsieur GEROUDET et Monsieur CONTREPOIS, comme représentants de la Ville de Chartres au sein du Conseil d'Administration de la Société d'Economie Mixte « Chartres Développement » ;

- Monsieur CONTREPOIS, comme représentant de la Ville de Chartres au sein de la SPLA.

3. Adhésion à l'Association Plantes et Cité : unanimité

- ADHERE à l'Association Plantes et Cité pour un montant annuel de 800 €.

PROTOCOLE

4. Déplacement à DIJON – Commission municipale spéciale « pôle gare » - Délégation municipale : unanimité (Madame Elisabeth FROMONT, Monsieur Daniel GUERET, Madame Isabelle MESNARD, Madame Maria CHEDE-

VILLE, Madame Ghislaine DANE et Monsieur Noël BILLARD)

- DECIDE que Madame Elisabeth FROMONT, Monsieur Daniel GUERET, Madame Isabelle MESSARD, Adjoints au Maire, Madame Maria CHEDEVILLE, Conseillère Municipale Déléguée, Madame Ghislaine DANE et Monsieur Noël BILLARD, Conseillers Municipaux représenteront la Ville de Chartres à cette occasion.

5. Déplacement à LYON – Fête des Lumières – Délégation municipale : unanimité (Monsieur Lhuillery et Monsieur Masselus ne participent pas au vote)

- DECIDE que Messieurs Laurent LHUILLERY et Franck MASSELUS représenteront la Ville de Chartres à cette occasion.

6. Déplacement à SPIRE – Cérémonie du départ du Maire de Spire – Délégation municipale : unanimité (Monsieur Géroudet ne participe pas au vote)

- DECIDE que Monsieur Patrick Géroudet représentera la Ville de Chartres à cette occasion.

DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC

7. Délégation de service public du chauffage urbain de la Madeleine – Commission de délégation de service public – Election – Approbation – Autorisation :

- DECLARE ELUS à la suite du scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel, qui s'est déroulé en séance, les membres élus de la commission de délégation de service public spécifique à la gestion du chauffage urbain de la Madeleine telle que visée aux articles L1411-1 et L1411-5 du CGCT,

pour toute la durée du mandat :

Président : le Maire ou son représentant désigné par lui par arrêté, Madame BARRAULT

- M. MASSELUS
- Mme CHEDEVILLE
- Mme LACHAISE
- M. BOURZEIX
- M. LEBON,
membres titulaires

- M. LHUILLERY
- Mme CRESSAN
- Mme MILON
- M. MAYINDA
- Mme SIRANDRE,
membres suppléants

8. Camping et Auberge de Jeunesse – Avenant 2 à la convention de délégation de service public – Approbation – Autorisation : unanimité

- APPROUVE l'avenant n°2 à la convention de délégation de service public relative l'exploitation du camping municipal et de l'auberge de jeunesse, joint en annexe ;

- AUTORISE le député-maire à signer l'avenant n°2 à la convention de délégation de service public relative à l'exploitation du camping municipal et de l'auberge de jeunesse.

FINANCES

9. Débat d'orientations budgétaires 2011:

- PREND ACTE de la tenue du débat d'orientations budgétaires 2011 au vu de la présentation d'un document fournissant les éléments nécessaires à la tenue de ce débat.

10. Aménagement des Hauts Saumons – Avenants 2 – Convention publique d'aménagement – Convention d'avance de trésorerie : unanimité

-APPROUVE l'avenant tripartite n°2 susmentionné à la Convention Publique d'Aménagement conclue entre la Ville de Chartres et la SEM de Chartres pour la mise en œuvre de la ZAC des Hauts Saumons, tel qu'il est annexé à la présente délibération ;

-APPROUVE l'avenant tripartite n°2 susmentionné à la convention d'avance de trésorerie liée à l'opération « ZAC des Hauts Saumons », tel qu'il est annexé à la présente délibération ;

- DECIDE la modification de la participation prévisionnelle de la collectivité à 1 752 070 €, qui prend la forme d'un apport en nature par la cession des immeubles appartenant à la collectivité contractante et situés à l'intérieur du périmètre de l'opération pour un montant de 502 133 € et par une participation sous la forme éventuelle d'un rachat d'ouvrages pour un montant prévisionnel de 1 249 937 €.

- TRANSFERE le droit d'expropriation dans le périmètre de la convention publique d'aménagement susvisée à la SPLA « Chartres Aménagement » pour la durée de la convention publique d'aménagement ;

- SOLLICITE de Monsieur le Préfet le transfert du bénéficiaire de l'arrêté préfectoral de déclaration d'utilité publique du 4 mai 2009 et de l'arrêté de cessibilité du 4 septembre 2009 relatifs à la ZAC des Hauts Saumons au profit de la SPLA « Chartres Aménagement »;

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer lesdits avenants et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;

11. Chartres Habitat – Garantie d'emprunt – Financement de divers

investissements – **Emprunt d'un montant de 500 000 € : unanimité**

- ACCORDE sa garantie à hauteur de 50 % pour le remboursement d'un emprunt de 500 000,00 € que Chartres Habitat se propose de contracter auprès du Crédit Agricole Val de France dont les principales caractéristiques sont définies ci-dessus.

- S'ENGAGE, au cas où l'organisme, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires qu'il aurait encourus à effectuer le paiement en ses lieu et place, sur simple notification du Crédit Agricole Val de France par lettre missive, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

- S'ENGAGE pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges de l'emprunt.

- AUTORISE Monsieur le Maire à intervenir au contrat de prêt qui sera passé entre le Crédit Agricole Val de France et Chartres Habitat.

12. Chartres Habitat – Garantie d'emprunt – Financement de divers investissements – Emprunt d'un montant de 2 530 000 € : unanimité

- ACCORDE sa garantie à hauteur de 50 % pour le remboursement d'un emprunt de 2 530 000,00 € que Chartres Habitat se propose de contracter auprès du Crédit Agricole Val de France dont les principales caractéristiques sont définies ci-dessus.

- S'ENGAGE, au cas où l'organisme, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires qu'il aurait encourus à effectuer le paiement en ses lieu et

place, sur simple notification du Crédit Agricole Val de France par lettre missive, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

- S'ENGAGE pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges de l'emprunt.

- AUTORISE Monsieur le Maire à intervenir au contrat de prêt qui sera passé entre le Crédit Agricole Val de France et Chartres Habitat.

CULTURE

13. Muséum – **Plan de récolement décennal : unanimité**

- VALIDE le plan de récolement décennal des collections du muséum de Chartres.

14. Musée des Beaux-Arts – **Avenant 1 à la convention de dépôt temporaire pour l'étude scientifique et technique du clavecin BELLOT : unanimité**

- APPROUVE l'avenant n° 1 à la convention de dépôt temporaire qui demeurera annexé à la présente délibération

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°1 à la convention de dépôt temporaire du clavecin Bellot

PROMOTION DE LA VILLE

15. Animations de Noël 2010 – **Convention de parrainage entre la Ville de Chartres et l'EURL JUVES MAC DONALD : unanimité (Monsieur Pierrat ne participe pas au vote)**

- APPROUVE les termes de la convention de parrainage entre la Ville de Chartres et l'EURL JUVE McDonald's

16. Animations de Noël 2010 – **Convention de parrainage entre la Ville de Chartres et CASAPUB : unanimité**

- APPROUVE les termes de la convention de parrainage entre la Ville de Chartres et CASAPUB.

17. Animations de Noël 2010 – **Convention de parrainage entre la Ville de Chartres et CHERIE FM : unanimité**

- APPROUVE les termes de la convention de parrainage entre la Ville de Chartres et CHERIE FM.

18. Animations de Noël 2010 – **Convention de parrainage entre la Ville de Chartres et DALKIA France : unanimité**

- APPROUVE les termes de la convention de parrainage entre la Ville de Chartres et DALKIA France.

19. Animations de Noël 2010 – **Convention de parrainage entre la Ville de Chartres et GrDF : unanimité**

- APPROUVE les termes de la convention de parrainage entre la Ville de Chartres et GrDF.

20. Animations de Noël 2010 – **Convention de parrainage entre la Ville de Chartres et NOVO NORDISK : unanimité**

- APPROUVE les termes de la convention de parrainage entre la Ville de Chartres et NOVO NORDISK.

21. Animations de Noël 2010 –

Convention de parrainage entre la Ville de Chartres et PARU VENDU : unanimité

- APPROUVE les termes de la convention de parrainage entre la Ville de Chartres et PARU VENDU.

22. Animations de Noël 2010 – Convention de parrainage entre la Ville de Chartres et SYNERGLACE : unanimité

- APPROUVE les termes de la convention de parrainage entre la Ville de Chartres et SYNERGLACE.

PERSONNEL

23. Etudes surveillées et surveillance restauration scolaire – Modalités de recrutement et de rémunération : unanimité

- FIXE comme ci-dessus les modalités de recrutement et de rémunération des travaux effectués dans le cadre de la surveillance de la restauration scolaire et des études surveillées assurées par du personnel enseignant ou des agents non titulaires.

- ADOPTE le principe de revalorisation automatique des taux de rémunération.

- PRECISE que ces emplois n'ouvrent pas droit au versement de la prime annuelle.

AFFAIRES IMMOBILIERES

24. ORU – 82 rue de Sours – Acquisition partielle de terrain : unanimité

- DECIDE l'acquisition de l'emprise de terrain située 82, rue de Sours, cadastrée section BV n° 118 p, d'une superficie de 886 m² environ, au prix de 66 450 € avec une indemnité

de emploi de 7 645 €, soit un prix total de 74 095 €, auprès de Madame Jeannine et Monsieur Charles MORA ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer.

- PRECISE que la Ville fera réaliser à ses frais lors de la création de la nouvelle voirie, la construction d'un mur similaire à celui représenté sur la photographie annexée à la promesse de vente pour fermer la propriété, et la suppression de la canalisation d'alimentation du robinet, a priori, située dans l'emprise

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la promesse de vente ainsi que tous actes et documents à intervenir.

25. ORU – 84 rue de Sours – Acquisition partielle de terrain : unanimité

- DECIDE l'acquisition de l'emprise de terrain située 84, rue de Sours, cadastrée section BV n° 119 p, d'une superficie de 67 m² environ, au prix de 5 025 € avec une indemnité de emploi de 1 003,75 €, soit un prix total de 6 028,75 €, arrondi à 6 030 €, auprès de Madame Violette PORCHER ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer.

- PRECISE que la Ville fera réaliser à ses frais lors de la création de la nouvelle voirie, la construction d'un mur similaire à celui représenté sur la photographie annexée à la promesse de vente pour fermer la propriété.

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la promesse de vente ainsi que tous actes et documents à intervenir.

26. ORU – 92 rue de Sours – Acquisition partielle de terrain : unanimité

- DECIDE l'acquisition de l'emprise de terrain située 92, rue de Sours, cadastrée section BV n° 205 p, d'une superficie de 310 m² environ, au prix de 23 250 € avec une indemnité de emploi de 3 325 €, soit un prix total de 26 575 €, arrondi à 26 600 €, auprès de Madame Micheline et Monsieur André BOUILLIE ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer.

- PRECISE que la Ville fera réaliser à ses frais lors de l'aménagement de ce secteur, la reconstruction du mur d'enceinte en nouvelle limite de propriété.

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la promesse de vente ainsi que tous actes et documents à intervenir.

ARCHEOLOGIE

27. Opération archéologique à Chartres, rue Nicole – Contrat de marché entre la Ville de Chartres et la SCCV COPPELIA : unanimité

- APPROUVE les termes du contrat relatif à la réalisation des travaux de fouilles archéologiques préventives sur le terrain situé à Chartres, 3 rue Pierre Nicole,

- AUTORISE le maire ou son représentant à signer le contrat avec la SCCV Coppelia.

URBANISME

28. Modification du Plan Local d'Urbanisme – Ilot Courtille - Avis : unanimité

- DECIDE de prescrire la modification du PLU de la ville de Chartres ayant comme objectif de permettre l'aménagement des terrains situés sur l'îlot Courtille à Chartres.

- DECIDE de mener la procédure de modification du PLU fixée au code de l'urbanisme.

- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document et à prendre tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération, en lien avec la modification du PLU.

- PRECISE notamment que cette délibération fera l'objet d'un affichage en Mairie durant un mois. Elle sera également publiée au recueil des actes administratifs mentionné à l'article R 212-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

MARCHES PUBLICS - ATTRIBUTIONS

29. Réfection de l'étanchéité de l'école élémentaire Jules Ferry et réfection des chéneaux et couverture bac acier du Complexe Sportif de la Madeleine – Correction d'une erreur matérielle : unanimité

-APPROUVE la rectification de 3 € du montant du marché attribué à la société SMAC domiciliée 61 rue du Maréchal Leclerc à Lucé (28110) concernant le lot 1 relatif aux travaux de réfection de l'étanchéité de l'école élémentaire Jules Ferry

MARCHES PUBLICS - AVENANTS

30. Travaux de couverture été 2010 – lot 3 – Avenant 1 au marché 2010.101 : unanimité

- APPROUVE l'avenant n°1 au marché n°2010-101 relatif aux travaux de couverture – été 2010 : lot n°3 «CM 101 – Membrane étanche»,

- AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant.

MARCHES PUBLICS - RECONDUCTIONS

31. Fourniture de livres et prestations associées pour les bibliothèques de Chartres – 1^{res} reconductions des marchés 2009.172 à 2009.176 : unanimité

- APPROUVE la première reconduction des marchés n°2009-172, 2009-173, 2009-174, 2009-175 et 2009-176 concernant fourniture de livres et de prestations associées pour les bibliothèques de Chartres ;

- AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer la première reconduction des marchés n°2009-172, 2009-173, 2009-174, 2009-175 et 2009-176.

32. Fourniture des matériels informatiques – 1^{ères} reconductions des marchés 2010.014, 2010.015 et 2010.016 : unanimité

- APPROUVE la première reconduction des marchés n°2010-014, n°2010-015, n°2010-016, concernant la fourniture des matériels informatiques.

- AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer la première reconduction des marchés n° 2010-014, n°2010-016, concernant la fourniture des matériels informatiques.

33. Réalisation d'analyses bactériologiques pour la réception des travaux d'adduction d'eau potable et réalisation d'essais d'étanchéité et inspection télévisée pour la réception des travaux d'assainissement – 2^e reconduction des marchés 2008.192 (lot 1) et 2008.193 (lot 3) : unanimité

- AUTORISE les deuxièmes reconductions des marchés n°2008-192 et 2008-193 concernant la réalisation d'analyses bactériologiques pour la

réception des travaux d'adduction d'eau potable et réalisation d'essais d'étanchéité et inspection télévisée pour la réception des travaux d'assainissement ;

- AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer les deuxièmes reconductions des marchés n°2008-192 et 2008-193.

34. Fourniture de consommables techniques – 3^e reconduction du marché 2008.052 : unanimité

- AUTORISE la troisième reconduction du marché n°2008-052 concernant la fourniture de consommables techniques ;

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la troisième reconduction du marché n°2008-052 concernant la fourniture de consommables techniques.

LE DÉPUTE-MAIRE

J.-P. GORGES

Le conseil municipal en direct sur Internet

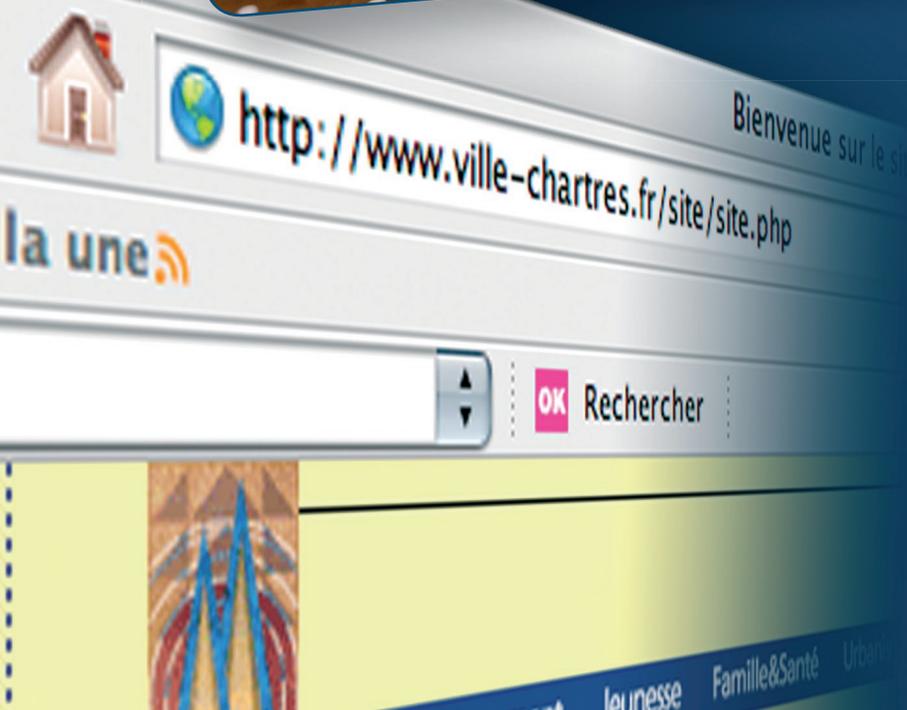


Les séances du conseil municipal sont retransmises en direct sur internet. Pour suivre la séance en direct, il suffit de se connecter sur le site de la ville www.ville-chartres.fr et de cliquer sur le lien conseil municipal. De plus, les Chartrains et les internautes peuvent retrouver sur internet des extraits des derniers conseils municipaux.

Prochain conseil
le jeudi 27 janvier à 20h30
au salon Marceau de l'Hôtel de Ville.

Un rendez-vous à ne pas manquer.

Par ailleurs, les réunions du conseil communautaire de "Chartres-Métropole" sont aussi diffusées sur internet sur le site www.chartres-metropole.fr



Tu Sors ?

DOUSSINEAU

FORUM DE LA MADELEINE

Jeudi 6 et vendredi 7 janvier 2011

Le Petit Ô / Spectacle poétique

Samedi 15 janvier 2011

Le grand webzine / Magazine culturel

Vendredi 21 janvier 2011

La Madeleine musicale
Festival Carré d'As / Musique classique

Samedi 29 janvier 2011

Tour de valse / spectacle - Bd concert

Samedi 5 février 2011

Nicolas Jules / Chanson

Vendredi 18 février 2011

2 jours 1 île / la Guadeloupe
Tropic'ka / Musique du Monde

Samedi 19 février 2011

2 jours 1 île / la Guadeloupe
Erik «Chayé kow» / Musique du Monde

Samedi 12 mars 2011

Scène découverte musiques amplifiées
Musiques actuelles

Samedi 19 mars 2011

«VY» / Festival cornegidouille / Marionnette conte

Samedi 26 mars 2011

Ray Lema / Piano solo
Festival Jazz de Mars

Renseignements et réservations :
reservation.doussineau@ville-chartres.fr

Théâtre du Seuil : 02 37 36 89 30

Théâtre de Chartres : 02 37 23 42 29

Direction des Affaires Culturelles : 02 37 23 41 42

Tarifs : 7 € et 5 €

Réductions : 5 € (- de 18 ans, scolaires, étudiants, bénéficiaires du RSA ou toute autre aide similaire),
3 € (groupes scolaires) et Pass'jeunes
(2 spectacles au choix sur la saison).

Chartres



Capitale de la lumière et du parfum